CAIRN.INFO
Chercher, repérer, avancer.

LA SÉGRÉGATION SOCIO-SPATIALE DANS LA MÉTROPOLE LILLOISE ET À ROUBAIX : L'APPORT DES MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES

Yoan Miot

Lavoisier | *Géographie, économie, société*

2012/2 - Vol. 14
pages 171 à 195

ISSN 1295-926x

Article disponible en ligne à l'adresse:

---

http://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2012-2-page-171.htm

---

Pour citer cet article :

Miot Yoan, « La ségrégation socio-spatiale dans la métropole lilloise et à Roubaix : l'apport des mobilités résidentielles »,
Géographie, économie, société, 2012/2 Vol. 14, p. 171-195.

Distribution électronique Cairn.info pour Lavoisier.

© Lavoisier. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier

Lavoisier *Géographie, Économie, Société 14 (2012) 171-195*

géographie économie société

La ségrégation socio-spatiale dans la métropole lilloise et à Roubaix : l'apport des mobilités résidentielles

Socio-spatial segregation in the Lille agglomeration and Roubaix through an analysis of the residential mobility

Yoan Miot

Laboratoire TVES (EA4477), Université Lille 1 – Sciences et Technologies, Avenue Paul Langevin, 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex

Résumé

Cet article a pour objectif d'analyser la ségrégation dans la métropole lilloise à travers une approche fondée sur l'habitat et les mobilités résidentielles. Il s'agit d'expliquer les processus à l'origine de la ségrégation et de discuter le constat d'échec de la « Politique de la Ville » souvent mis en avant. Les résultats de cette étude montrent l'existence de mobilités promotionnelles parmi les ménages populaires, dont les effets sont quantitativement et qualitativement plus importants que les mobilités de ménages précarisés. Ils ouvrent ainsi des perspectives de recherche sur le rôle des mobilités résidentielles des ménages populaires dans les Zones Urbaines Sensibles.

© 2012 Lavoisier, Paris. Tous droits réservés.

Summary

This paper aims at analyzing segregation in the Lille metropolis using a methodology based on the study of housing and residential careers. Processes of segregation and the failure of "Politique de la Ville" will be discussed. The study shows pattern of upward residential careers

* **Adresse email :** miot.yoan@gmail.com

doi:10.3166/ges.14.171-195 © 2012 Lavoisier, Paris. Tous droits réservés.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier

among working-class households, the effects of which outweighs those of disadvantaged people' residential careers. The results open research perspectives on the role of working class mobility in deprived neighborhoods.

© 2012 Lavoisier, Paris. Tous droits réservés.

Mots clés : mobilité résidentielle, ségrégation socio-spatiale, Lille, Politique de la Ville.
Keywords: residential career, socio-spatial segregation, Politique de la Ville, Lille

Introduction

Les Projets de Rénovation Urbaine (PRU) portés par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU) ont pour objectifs « d'enrayer la concentration géographique et de favoriser l'intégration des populations rencontrant des difficultés sociales » et plus précisément, dans le cadre du relogement, « de veiller à la qualité des parcours résidentiels des ménages » (ANRU, 2007, pp. 21-23). Ces objectifs se fondent sur l'existence de dynamiques ségrégatives au sein des villes françaises contre lesquelles l'action publique choisit d'agir (Fitoussi *et al.*, 2004). Les quartiers ségrégés relèveraient du « ghetto urbain » (Maurin, 2004 ; Lapeyronnie, 2008) ou formeraient des « lieux de relégation » (Donzelot, 2004). Les ménages vivant dans les Zones Urbaines Sensibles (ZUS) seraient tenus à l'écart de la ville et demeureraient captifs de leur quartier. La ségrégation socio-spatiale serait d'autant plus problématique qu'elle provoquerait des « effets de quartiers » négatifs (Bacqué *et al.*, 2007), soit des effets sociaux et économiques pénalisants provoqués par la concentration spatiale de populations pauvres. Malgré d'importants débats scientifiques sur la réalité des effets de quartier, leur existence potentielle est à l'origine des politiques de mixité et de diversification sociale fondées sur l'attraction de classes moyennes dans les espaces populaires et sur la dispersion des ménages modestes dans les espaces aisés (Kirzsbaum, 2009). La persistance de la ségrégation démontre cependant le relatif échec des démarches entreprises dans le cadre de « la Politique de la Ville » et la nécessité d'un renouvellement de l'action publique (Maurin, 2004 ; Marchal *et al.*, 2010).

Les travaux récents sur la ségrégation sont fondés sur une acception extensive de ce concept, qui vise à appréhender les inégalités sociales et spatiales et à qualifier la composition sociale des quartiers (Brun *et al.*, 1994). Ils se fondent sur diverses méthodes de mesure. Plusieurs modes de calcul peuvent être mobilisés (Apparicio, 2000). Diverses échelles sont utilisées, celle du groupe de logements (Maurin, 2004), celle de l'école et du périmètre scolaire (Ben Ayed, 2009), celle de l'IRIS (Préteceille, 2006). Malgré ces variations d'échelle et de modes de calcul, la mesure de la ségrégation se fait la plupart du temps sous la forme d'un état des lieux statique. Elle produit des portraits de territoires, des cartographies d'ensembles géographiques dans lesquels sont mesurées les différenciations spatiales de répartition des catégories sociales. Ces travaux intègrent parfois des mesures échelonnées sur plusieurs recensements (Préteceille, 2003 ; 2006) permettant de caractériser l'évolution du phénomène dans le temps.

Cependant, ces différents types de mesure ne prennent pas en considération les dynamiques de mobilité des personnes et ne rendent pas compte des processus explicatifs de la ségrégation. Or la prise en compte des mobilités résidentielles (Authier *et al.*, 2010)

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier

apporte des correctifs quant au constat d'une relégation ou d'une ghettoïsation progressive des ZUS évoqué plus haut. En effet, l'analyse des mobilités résidentielles au sein des ZUS réalisée par l'Observatoire Nationale des Zones Urbaines Sensibles ne révèle pas d'immobilité résidentielle des ménages (ONZUS, 2005). Ceux-ci ne semblent pas assignés à résidence. Bien au contraire, les taux de mobilité résidentielle dans ces territoires sont supérieurs à la moyenne française. Ces quartiers pourraient ainsi ne constituer que des points d'ancrage temporaires avant une mobilité résidentielle (Pan Ké Shon, 2009a, 2009b), notamment pour les ménages modestes ou immigrés.

L'objectif de cet article est donc de mettre au cœur de la mesure de la ségrégation la question des processus et des dynamiques résidentiels. Nous cherchons à montrer dans quelle mesure les mobilités résidentielles issues des quartiers et des communes modestes classés en ZUS viennent relativiser le constat d'échec de la « Politique de la Ville » en matière de lutte contre la ségrégation socio-spatiale. Ce travail s'appuie sur le cas de Lille Métropole Communauté Urbaine et de la ville de Roubaix qui en fait partie. Lille Métropole Communauté Urbaine offre un terrain intéressant en raison de clivages socio-spatiaux relativement forts (Bouzouina, 2007), qui ont donné lieu au développement d'une politique intercommunale de rééquilibrage socio-spatial (la « politique de la Ville Renouvelée »). Le cas de Roubaix sera plus profondément investigué en raison de sa constitution comme polarité paupérisée et précarisée au sein de l'agglomération, plus des trois quarts de la commune étant couverts par diverses ZUS. Cette commune a mis en œuvre l'ensemble des dispositifs de la « Politique de la Ville ». Elle est actuellement engagée dans un Projet de Rénovation Urbaine d'ampleur communale qui prend la suite d'un Grand Projet de Ville (CES ANRU, 2011). Ces dispositifs se traduisent par une politique active de diversification sociale dont certains ressorts empruntent à des stratégies de gentrification (Rousseau, 2008 ; 2010) à travers des projets de requalification du parc de logements anciens, le développement de lofts et des programmes de logements privés neufs, le tout en activant un levier patrimonial et culturel. Malgré cet engagement de longue durée dans la « Politique de la Ville » et une conversion à l'objectif de diversification sociale, Roubaix demeure un territoire profondément en crise. Depuis 1990, le taux de chômage dépasse 20 % de la population active pour s'établir en 2008 à plus de 28 %, toutes les professions et catégories sociales étant concernées. Ce sont respectivement 7 % des cadres, 15,5 % des professions intermédiaires, 25 % des employés et 33 % des ouvriers qui sont au chômage. Aucun quartier de la ville ne présente un taux de chômage inférieur à 10 %. Après Denain, Roubaix est la ville de plus de 10 000 habitants avec les revenus fiscaux par unité de consommation les plus faibles de France métropolitaine avec 9 432 € en 2009. Cette crise sociale roubaisienne est liée à l'effondrement du système productif textile de l'agglomération lilloise (Duriez *et al.*, 2006). Ainsi, le cas de la commune de Roubaix permet d'étudier les dynamiques de peuplement d'un territoire ségrégé.

1. La ségrégation au prisme des dynamiques de peuplement

La mesure de la ségrégation s'appuie généralement sur la catégorisation en professions et catégories sociales. Cependant, cette catégorisation apparaît de plus en plus inadaptée pour mettre en exergue des situations ségrégatives en raison de la pluralisation des professions (Rhein, 1994 ; Préteceille, 2003) et de la déstructuration de la société

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier

salariale (Castel, 1995). Pour la mesure de la ségrégation dans la métropole parisienne, E. Préteceille s'appuie sur une décomposition des professions et catégories sociales (PCS) en 31 professions à l'échelle de l'IRIS 2000. Au-delà de cette prise en considération des PCS détaillées, il choisit de prendre en compte les conditions d'accès à l'emploi de chaque PCS pour réaliser sa typologie (les chômeurs, les intérimaires, les contrats à durée déterminée, les contrats aidés). Ce faisant, il évite une catégorisation sociale trop sommaire et dresse un état des lieux des différenciations sociales. En outre, dans les dernières mesures qu'il réalise, il intègre une dimension ethnique (Préteceille, 2009).

Cependant, cette démarche ne prend pas en compte le rôle de l'habitat dans les formes de peuplement territorial alors que celui-ci joue un rôle non négligeable dans la construction des divisions socio-spatiales. Le concept de peuplement, développé par J-P. Lévy (1998 ; 2003) permet d'aborder cette dimension. En s'inscrivant à la fois dans le cadre de l'écologie urbaine et dans celui de la morphologie urbaine (Roncayolo, 1996), il s'agit de considérer l'habitat comme « l'organisation socio-territoriale d'un parc immobilier et de la mobilité résidentielle qui lui est associée » (Lévy, 2003, p. 366). Cette organisation s'analyse comme une structure construite par les positions socio-résidentielles des logements et celles des ménages évoluant dans l'espace étudié (Lévy, 1998). Cette optique de recherche pose le peuplement comme un champ d'interrelations entre les types d'habitat et les types de ménages (Lévy, 1992). Ces interrelations ont été notamment mises en évidence à travers l'étude des chaînes de vacance de logements (Bourne, 1981). La chaîne de vacance se définit par un processus de libération de logements lié aux mobilités résidentielles des ménages pouvant se résumer ainsi : l'entrée d'un ménage dans un logement va libérer un autre logement, qui sera occupé par un ménage libérant lui-même un logement et ainsi de suite. Chacun des déménagements réalisés par les ménages engagés dans cette chaîne de vacance se situe à l'intersection des logiques et des contraintes résidentielles des groupes sociaux, des effets de structure de l'offre et des marquages sociaux des territoires. C'est ce que l'écologie urbaine appelle le filtrage socio-spatial. Celui-ci a été particulièrement mis en exergue dans les études sur les effets sociaux et spatiaux de la périurbanisation (Berger, 2003 ; 2006). L'intérêt du concept de filtrage socio-spatial est de révéler les interactions entre les marchés locaux du logement.

Les logiques et les contraintes résidentielles des ménages ont été étudiées à travers des approches spécifiques portant sur les déterminants des mobilités résidentielles. Ces derniers sont nombreux et se conjuguent selon les individus et les groupes sociaux. Ils peuvent être professionnels (Baccaïni, 1992 ; Gobillon, 2001 ; Vignal, 2003, 2007), familiaux (Bonvalet *et al.*, 1993 ; Grafmeyer, 1999 ; De Singly, 1997 ; Martin, 1998), fonction d'un projet résidentiel (Taffin, 1991 ; Lelièvre, 1990 ; Driant, 2006) ou liés à des cycles démographiques (Galland, 1995 ; Bozon *et al.*, 1995 ; Clément, 2002 ; Christel, 2006 ; Cribier, 1992). Ces déterminants se croisent avec des contraintes, notamment sociales et financières, dans l'accès à tel ou tel type de parc ou à tel ou tel type d'espace socio-résidentiel. En effet, l'espace socio-résidentiel est marqué par des effets de structure de l'offre. La présence de quartiers de maisons individuelles en accession à la propriété ou d'anciennes zones à urbaniser en priorité composées quasi-exclusivement de logements sociaux influe sur les concentrations socio-spatiales (Vieillard-Baron, 2011). Ainsi, l'accès au logement social est lié à des conditions de revenus provoquant *de facto*

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier

un filtrage social à l'entrée. Il constitue, au niveau local et national, le parc d'accueil principal des ménages à bas revenus (Driant, 2004). De même, certains parcs locatifs privés dégradés peuvent aussi jouer un rôle dans l'accueil de populations immigrées et/ou modestes (FORS, 2006 ; Jedynak, 1990).

Si les statuts d'occupation et la structure locale de l'offre de logements jouent un rôle dans la distribution socio-spatiale des territoires, ce sont les marquages sociaux locaux des offres qui s'avèrent les plus discriminants pour expliquer la configuration de l'espace socio-résidentiel local. Ces marquages, conditionnés par les prix, fonctionnent comme des barrières à l'accès à certaines franges du parc, notamment les plus valorisées. Dans l'ensemble des grandes villes, il existe des beaux quartiers (Mansuy *et al.*, 1991) fondés sur l'exclusivité sociale (Pinçon *et al.*, 1989 ; 2009), des ensembles de logements dévalorisés, et des parcs de logements intermédiaires. À cet égard, J-P. Lévy (1992, 2003) révèle une triple fonction résidentielle des parcs de logements : une fonction d'accueil, de transit et de fin d'itinéraire résidentiel. Derrière cette triple fonction, il fait émerger, à travers des contextes locaux différents, (Roubaix, Aubervilliers, le département de Seine-Saint-Denis) des configurations locales très différenciées dans les marquages sociaux des parcs de logements. Ainsi, en Seine-Saint-Denis, si l'habitat ancien individuel en accession possède un statut socio-résidentiel moyen voire élevé de fin d'itinéraire résidentiel, ce même parc de logements n'a qu'une fonction de transit à Roubaix. Les marquages sociaux sont accentués par les aires résidentielles auxquelles appartient la commune : si un parc de logements peu valorisé à un niveau macro-territorial se situe dans une commune globalement favorisée, ce parc a tendance à posséder un statut socio-résidentiel plus élevé.

La ségrégation socio-spatiale au prisme des dynamiques de peuplement apparaît à la croisée de multiples dimensions, parmi lesquelles l'habitat et les positions sociales des groupes sociaux jouent des rôles déterminants. Afin de prendre en compte ces dimensions, nous définirons d'abord l'occupation socio-résidentielle des quartiers, pour ensuite analyser les modalités des dynamiques de peuplement des ménages au sein et entre les communes.

2. Lille Métropole Communauté Urbaine : une agglomération marquée par de fortes divisions socio-spatiales

Dans cette première partie, nous réalisons une mesure de la ségrégation socio-spatiale dans la métropole lilloise. Il s'agit de définir d'abord le cadre méthodologique pour présenter ensuite les résultats obtenus.

2.1. La définition de l'occupation socio-résidentielle

Afin de définir l'occupation socio-résidentielle des quartiers et des communes, nous optons pour une méthode en deux temps. Il s'agit d'abord de caractériser les spécialisations socio-spatiales de Lille Métropole Communauté Urbaine à travers le calcul de l'indice de ségrégation de Duncan[1] (1955) pour dix caractéristiques des quartiers (fig. 1).

[1] Il s'agit de mesurer l'intensité des distances spatiales entre groupes sociaux de la manière la plus simple possible. Variant de 0 à 1, les valeurs de l'indice révèlent respectivement une distribution parfaitement égale entre les unités spatiales ou une distribution parfaitement ségrégative.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier

Figure 1 : données utilisées pour le calcul de l'indice de ségrégation

Données Sociales		
N°	Nom	Définition
1	Précaires	Nombre de personnes en emploi en CDD, intérim, contrats aidés et temps partiel dans la population active occupée de 15-64 ans
2	Chômeurs	Nombre de personnes au chômage (sens INSEE) dans la population active de 15-64 ans
3	Cadres	Nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population active
4	Prof. intermédiaires	Nombre de professions intermédiaires dans la population active
5	Employés	Nombre d'employés dans la population active
6	Ouvriers	Nombre d'ouvriers dans la population active
7	Immigrés	Nombre de personnes ayant acquis ou non la nationalité française nées à l'étranger
Données Habitat		
N°	Nom	Définition
8	Prop. Occupants	Nombre de ménages en propriété occupante dans la population totale (ménage)
9	Locataire social	Nombre de ménages en logement locatif social dans la population totale (ménage)
10	Locatif privé	Nombre de ménages en logement locatif privé dans la population totale (ménage)

Dans un deuxième temps, nous entreprenons sur dix-huit variables (fig. 2) une classification ascendante hiérarchique des unités spatiales de Lille Métropole Communauté Urbaine. Deux échelles d'analyse conjointes sont utilisées : les IRIS 2000 (quartiers statistiques de 2 000 habitants environ) pour les communes de plus de 10 000 habitants, et les communes pour les autres. Cette démarche permet à la fois de déterminer la dissimilarité des unités spatiales entre elles et de les agréger sous la forme de classes homogènes (Pumain, 2010). Cela nous permet de dresser une typologie des quartiers et des communes de Lille Métropole Communauté Urbaine.

Figure 2 : données utilisées pour la classification ascendante hiérarchique

Données Sociales		
N°	Nom	Définition
1	Précaires	Taux de personnes en emploi en CDD, intérim, contrats aidés et temps partiel dans la population active occupée de 15-64 ans
2	Chômeurs	Taux de personnes au chômage (sens INSEE) dans la population active de 15-64 ans
3	Cadres	Taux de cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population active
4	Prof. intermédiaires	Taux de professions intermédiaires dans la population active
5	Employés	Taux d'employés dans la population active
6	Ouvriers	Taux d'ouvriers dans la population active
7	Immigrés	Taux de personnes ayant acquis ou non la nationalité française nées à l'étranger
Données Habitat		
N°	Nom	Définition
8	Prop. Occupants	Taux de ménages en propriété occupante dans la population totale (ménage)
9	Locataire social	Taux de ménages en logement locatif social dans la population totale (ménage)
10	Locatif privé	Taux de ménages en logement locatif privé dans la population totale (ménage)
11	Maisons49	Taux de maisons datant d'avant 1949 occupées par un ménage dans l'ensemble des logements occupés
12	Maisons4974	Taux de maisons construites entre 1949 et 1974 occupées par un ménage dans l'ensemble des logements occupés
13	Maisons7490	Taux de maisons construites entre 1974 et 1990 occupées par un ménage dans l'ensemble des logements occupés
14	Maisons90	Taux de maisons construites après 1990 occupées par un ménages dans l'ensemble des logements occupés
15	Appartements49	Taux d'appartements construits avant 1949 occupés par un ménage dans l'ensemble des logements occupés
16	Appartements4974	Taux d'appartements construits entre 1949 et 1974 occupés par un ménage dans l'ensemble des logements occupés
17	Appartements7490	Taux d'appartements construits entre 1974 et 1990 occupés par un ménage dans l'ensemble des logements occupés
18	Appartements90	Taux d'appartements construits après 1990 occupés par un ménage dans l'ensemble des logements occupés
19	Inconfort	Taux de logements occupés inconfortables dans l'ensemble des logements occupés : absence de SDB ou de WC séparés ou absence de chauffage central (sens DGFI)

2.2. Lille Métropole Communauté Urbaine : un territoire différencié dans lequel Roubaix apparaît comme une polarité précarisée

Tout d'abord, les résultats de l'analyse par indice de ségrégation (tableau 1) révèlent des différenciations sociales classiques relativement fortes. Comme le montre E. Préteceille (2003) pour la métropole parisienne, les principales différenciations socio-spatiales entre les professions et les catégories sociales se manifestent entre les ouvriers et les cadres, même si la valeur de l'indice de ségrégation demeure faible. Alors que les professions intermédiaires et les employés apparaissent très faiblement ségrégés, les cadres et les ouvriers le sont deux fois plus.

De plus, il semble que les conditions d'accès à l'emploi et le fait d'être immigré jouent un rôle important dans l'accès à certaines portions de l'espace de Lille Métropole Communauté Urbaine. Les valeurs des indices révèlent la concentration relativement

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier

importante des catégories chômeurs et immigrés dans certains espaces urbains. On retrouve ici les résultats des analyses réalisées par l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles (ONZUS, 2010) et par E. Préteceille (Préteceille, 2006 ; 2009) pour ce qui concerne la métropole parisienne.

Tableau 1 : résultats de l'analyse par indice de ségrégation

Lille Métropole	Indice de ségrégation	Part dans la population totale	Part dans la population active
Cadres	0,335	7,7%	16,8%
Prof. Intermédiaires	0,095	11,6%	25,2%
Employés	0,120	13,1%	28,4%
Ouvriers	0,273	11,0%	23,9%
Précaires	0,196	5,6%	12,2%
Chômeurs	0,255	6,7%	14,6%
Immigrés	0,316	8,3%	NC
Prop. Occupants	0,438	51,1%	NC
Locataires du parc privé	0,424	25,7%	NC
Locataires du parc social	0,496	23,1%	NC

Au-delà des différenciations en termes de professions et de catégories sociales ou de conditions d'accès à l'emploi, il existe une intense différenciation spatiale des localisations résidentielles des ménages en fonction du statut d'occupation des logements. La valeur de l'indice de ségrégation dépasse toujours celle des PCS, ce qui indique que les quartiers de propriétaires occupants se localisent dans des IRIS spécifiques, différents de ceux où se concentrent les locataires du parc privé et du parc social. Dès lors, on peut se demander dans quelle mesure la différenciation spatiale des parcs de logements détermine les différenciations sociales.

La réalisation de la classification ascendante hiérarchique des unités spatiales sur le corpus de données permet en partie de répondre à cette question. Elle met en évidence des classes de quartiers qui sont différenciées les unes des autres de par leur composition. Les variables les plus en opposition étant les statuts d'occupation et le bâti, nous les avons choisies pour construire des classes de quartiers. Les résultats (annexe 1) font donc apparaître douze classes[2] pouvant elles-mêmes être regroupées en cinq catégories (carte 1) :

- Les quartiers et communes de périurbanisation (QP) ;
- Les quartiers de logements sociaux (QLLS) ;
- Les quartiers anciens (QA) ;
- Les quartiers centraux d'agglomération (QCA) ;
- Les quartiers et communes aux tissus urbains différenciés (QTD).

Avant d'analyser les types de quartiers les plus homogènes nous devons souligner l'importance numérique des quartiers de tissus urbains différenciés (QTD). 33 % de la population de l'agglomération vit dans ces quartiers. Cet ensemble peut cependant être subdivisé en trois classes, selon le degré d'homogénéité du bâti. Ainsi, la première classe forme un ensemble homogène de quartiers de maisons individuelles anciennes en propriété occupante et au peuplement ouvrier (QTD1) tandis que la troisième et dernière classe, hétérogène, présente des caractéristiques urbaines proches de la moyenne de l'agglomération avec une surreprésentation des employés (QTD3). La première classe se

[2] Les douze classes regroupent 61 % de l'inertie totale des données statistiques des unités spatiales, soit près de deux tiers de l'information contenue dans les dix-huit variables analysées.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier

concentre géographiquement dans les villes du versant nord-est de la métropole lilloise, notamment à Wattrelos (1), ainsi que dans les polarités secondaires des vallées de la Lys et de la Deûle, comme Halluin (2) tandis que la troisième se répartit dans les premières couronnes des villes-centres comme à Ronchin (3). Le second type (QTD2) caractérise à la fois des quartiers jouxtant des grands ensembles de logements sociaux, comme à Loos (4), à Hem (5) et des quartiers de logements sociaux en maisons individuelles comme à Tourcoing-Belencontre (6). Il est donc composé à la fois de logements sociaux et de logements en propriété occupante. Le chômage et la précarité y sont relativement élevés.

Carte 1 : typologie des quartiers et des communes de Lille Métropole Communauté Urbaine

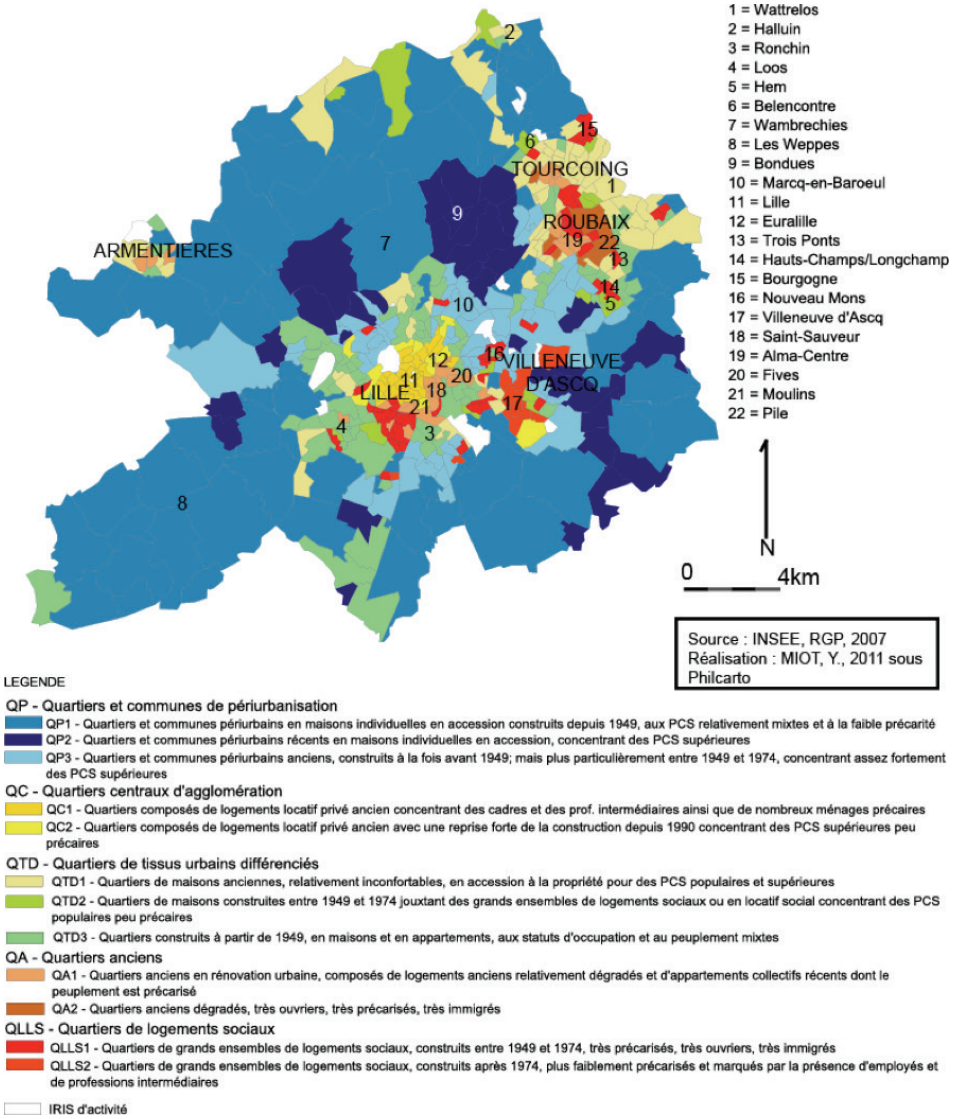

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier

Au-delà de ces situations de relative mixité, les autres quartiers et communes présentent des situations de plus forte différenciation socio-spatiale. S'opposent les quartiers de périurbanisation (QP), les quartiers centraux d'agglomération (QCA) d'une part et les quartiers de logements sociaux (QLLS) et les quartiers anciens (QA) d'autre part. Les quartiers de périurbanisation (QP) regroupent des populations actives, faiblement précarisées, vivant dans des maisons en propriété occupante. Composés de trois sous-types, ils se différencient en fonction de la plus ou moins grande présence de cadres et de professions intellectuelles supérieures et en fonction du type et de l'ancienneté de leur bâti. La première classe des quartiers et communes de périurbanisation (QP1) se construit comme une classe homogène de maisons individuelles construites principalement depuis 1949. Mixte socialement, elle se caractérise avant tout par l'intensité de son développement récent dans une vaste seconde couronne autour des villes-centres, comme à Wambrechies (7) et dans les Weppes (8). La deuxième classe regroupe des quartiers construits en maisons individuelles récentes en propriété occupante où se concentrent le plus fortement les cadres et les professions intermédiaires. Ce sont les quartiers les plus exclusifs socialement. Ils se localisent dans la partie Nord et Est de la métropole lilloise, notamment dans la commune de Bondues (9). Le troisième sous-type (QP3) est une classe composée de maisons anciennes construites avant 1949 et entre 1949 et 1974 qui se mêlent avec des appartements. Cette catégorie est caractérisée par une forte présence de catégories sociales supérieures. Elle forme un ensemble de quartiers construits au cours d'une première vague de périurbanisation dont le développement a commencé antérieurement à 1949. Cette classe se concentre géographiquement dans l'espace interstitiel des grandes villes-centres de Lille Métropole Communauté Urbaine, comme à Marcq-en-Baroeul (10), ou dans les couronnes lilloises.

À ces statuts socio-résidentiels plutôt valorisés s'ajoutent les quartiers centraux d'agglomération (QCA), situés dans la commune de Lille (11). Ils sont formés ensembles de logements dominés par le parc locatif privé où vivent des cadres et des professions intermédiaires dont les conditions d'accès à l'emploi sont précaires. La concentration des cadres et des professions intermédiaires y est tout aussi importante que dans le périurbain exclusif (QP2). Deux sous-types existent : les quartiers anciens centraux (QC1) et les quartiers centraux renouvelés (QC2). Ce dernier sous-type est composé de constructions nouvelles, postérieures à 1990, en appartements, appartenant notamment au parc locatif privé. À ce titre, les quartiers de logements d'Euralille appartiennent à cette catégorie (12).

À l'opposé, on trouve les quartiers de logements sociaux (QLLS) et les quartiers anciens (QA). Au sein des logements sociaux, deux sous-types apparaissent. Le premier est constitué de quartiers de grands ensembles de logements sociaux construits entre 1949 et 1974 (QLLS1) aux conditions sociales très difficiles. À titre d'exemple, en moyenne, le taux de chômage y atteint plus de 30 % et 48 % des actifs connaissent des conditions d'emplois précaires. Ces quartiers concentrent, en outre, une part importante d'immigrés. Ce sont d'anciennes zones à urbaniser en priorité comme les Trois Ponts (13) et les Hauts-Champs/Longchamp (14) à Roubaix, la Bourgogne (15) à Tourcoing et le Nouveau Mons (16) à Mons-en-Baroeul. Le second type (QLLS2) est caractérisé par la présence d'appartements plus récents, construits entre 1974 et 1990. Les statuts d'occupation y sont très légèrement moins marqués par le logement social. Ces quartiers sont moins ouvriers tandis que les professions intermédiaires et les employés y sont plus représentés. Ils sont localisés dans la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq (17).

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier

Enfin, les quartiers anciens (QA) sont constitués de maisons ou d'appartements construits avant 1949 et marqués par un haut degré d'inconfort. Malgré une forme urbaine radicalement différente de celle des quartiers de logements sociaux, ils présentent un peuplement assez similaire. La précarité y est forte, le chômage domine et les immigrés sont nombreux, voire surreprésentés. Deux types peuvent être différenciés. Le premier groupe forme des quartiers anciens en voie de renouvellement (QA1). Composés d'appartements anciens, ce sont des quartiers où les logements récents, construits après 1949 et plus particulièrement après 1974, sont relativement nombreux. Leur composition en termes de PCS est hétérogène. Ils se localisent dans le cœur des villes de Lille, de Roubaix et de Tourcoing, dans des espaces concernés par d'anciennes procédures de rénovation urbaine, notamment à Lille Saint-Sauveur (18) et Roubaix Alma-Centre (19) et dans les faubourgs lillois de Fives (20) et de Moulins (21). La seconde classe est composée de quartiers anciens très inconfortables où sont concentrés fortement les ouvriers et les immigrés, dont les conditions d'accès à l'emploi sont très difficiles (QA2). Du point de vue social, cette classe se rapproche du profil des grands ensembles de logements sociaux précarisés (QLLS1). En moyenne, dans ces quartiers, le chômage touche plus de 33 % de la population active et la précarité près de 47 % des actifs. On les trouve avant tout dans les secteurs nord et est de Roubaix, comme le Pile (22).

Ainsi, à travers cette mosaïque de quartiers et de communes, Lille Métropole Communauté Urbaine apparaît marquée par des divisions socio-spatiales fortes et la ville de Roubaix émerge comme une polarité précarisée (fig. 3). 72 % de la population roubaisienne vit dans un quartier aux statuts socio-résidentiels marqués par un fort taux de chômage et un fort de taux de précarité. Elle se répartit à 46,5 % dans des quartiers anciens dégradés et à 25,5 % dans des quartiers de grands ensembles de logements sociaux. De surcroît, 94 % de la population de l'agglomération vivant dans les quartiers anciens très dégradés, très immigrés et très précarisés est roubaisienne. Les quartiers moyens-mélangés sont peu nombreux à Roubaix, tout comme les quartiers plus aisés. Ces deux derniers types représentent respectivement 18,5 % et 9,5 % de la population totale roubaisienne. La spécificité du peuplement roubaisien tient à ces quartiers anciens dégradés, individualisant Roubaix par rapport aux autres villes de l'agglomération. Ces caractéristiques placent Roubaix au bas de l'échelle des statuts socio-résidentiels du territoire intercommunal.

En effet, les autres villes-centres apparaissent dans des situations différentes. Tourcoing, bien que sociologiquement proche de Roubaix, est avant tout marquée par des quartiers anciens ouvriers en propriété occupante. Lille forme le cœur de l'agglomération et 70 % de la population des quartiers centraux d'agglomération y est concentrée. Villeneuve d'Ascq apparaît comme une commune très différenciée. Hormis les quartiers anciens dégradés, l'ensemble des statuts socio-résidentiels y sont présents sans qu'aucun d'entre eux ne domine nettement. Quant aux couronnes plus ou moins lointaines, elles sont avant tout marquées par des quartiers aux tissus urbains différenciés et des quartiers de périurbanisation. Si les cadres et les professions intermédiaires y sont nombreux, ils ne dominent pas. Une part non négligeable d'ouvriers et d'employés vivent dans ces quartiers et communes.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier

Figure 3 : répartition des statuts socio-résidentiels de Lille Métropole Communauté Urbaine par territoires

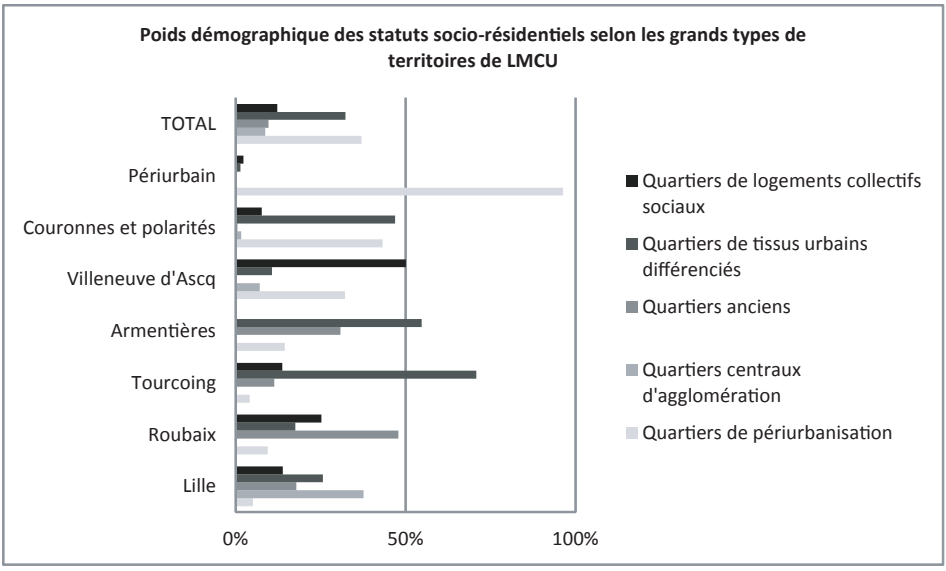

Ainsi, nous rejoignons la lecture territoriale des différenciations sociales dans la métropole lilloise qu'effectue L. Bouzouina (2009). Les populations touchées par le chômage et la précarité se concentrent dans les villes-centres, plus particulièrement dans les quartiers périphériques lillois et dans les villes de Roubaix et de Tourcoing tandis que les communes périphériques sont plus aisées.

Face à l'émergence de Roubaix comme une polarité particulièrement ségrégée, on peut se demander dans quelle mesure les mobilités résidentielles et l'existence de flux ségrégatifs peuvent expliquer cette géographie sociale particulière. C'est pour répondre à ce questionnement que nous étudierons au cours de notre troisième partie les mobilités résidentielles entre Roubaix et l'agglomération ainsi que les mobilités internes à cette commune précarisée.

3. Roubaix comme polarité précarisée : l'importance des flux sortants et de la précarisation

Afin d'étudier les mobilités résidentielles entre Roubaix et son agglomération, nous préciserons, dans un premier temps, notre cadre méthodologique puis nous présenterons les résultats de l'analyse.

3.1. Les mobilités résidentielles : méthodologie de prise en compte des dynamiques de peuplement

L'étude des mobilités résidentielles est un champ dont l'analyse statistique était en grande partie absente pour deux raisons : la difficulté d'accès aux données et la longueur des périodes intercensitaires précédentes, d'environ neuf ans, cachant nombre de mobilités

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier

résidentielles récurrentes et de courte durée. La mise en place du recensement rénové de la population par l'INSEE à partir de 2003 (Pan Ké Shon, 2007) permet une amélioration de leur prise en compte. Dans les fichiers « Individus » du recensement général de la population, les mobilités résidentielles sont plus détaillées (moins de deux ans, de deux ans à quatre ans, de cinq à neuf ans…). Leur enregistrement selon une périodicité plus courte permet de mieux rendre en compte des mobilités résidentielles des ménages et des habitants. L'intérêt de ces fichiers est de permettre des croisements selon différents critères (âge, sexe, PCS, durée d'ancienneté dans le logement) pour mieux caractériser les mobilités.

C'est à partir de ce recensement que nos analyses seront conduites. Nos analyses se fondent sur la catégorie sociale, la situation au regard de l'activité de la personne de référence du ménage[3] ainsi que la situation familiale du ménage. Trois types de catégories sociales seront étudiés pour assurer une meilleure qualité des données statistiques :

- Les PCS supérieures, soit les cadres et les professions intermédiaires ;
- Les PCS populaires, soit les employés et les ouvriers ;
- Les personnes précarisées, soit les chômeurs et les inactifs (catégorie restrictive excluant les étudiants, les retraités et les femmes au foyer, soit les pré-retraités, les personnes en incapacité de travailler ainsi que les personnes en âge de travailler sans emploi et n'en recherchant pas).

Concernant la temporalité des mobilités étudiées, nous retiendrons l'ensemble des mobilités résidentielles effectuées il y a moins de 5 ans. Cette périodicité permet de saisir un plus large éventail de mobilités résidentielles, notamment dans le parc locatif privé dont la population est relativement mobile.

Si les statuts d'occupation précédents ne sont pas communiqués, on possède l'information sur les communes de résidence antérieure et le statut d'occupation actuel. Cela permet de connaître le bassin d'habitat d'origine, et dans le cadre de nos analyses, le statut socio-résidentiel de la commune précédente. Un sens *potentiel* peut être donné à cette mobilité puisque nous disposons des statuts socio-résidentiels des communes. Nous pouvons définir trois sens *potentiels* des mobilités résidentielles, dans la lignée de celles mises en exergue par J-P. Lévy (2003) :

- Des mobilités résidentielles potentiellement ascendantes lorsqu'il s'agit d'une mobilité résidentielle de ménages vers l'accession à la propriété ou vers le parc locatif privé dans une commune de statut socio-résidentiel supérieur.
- Des mobilités résidentielles potentiellement neutres ou circulaires dans le sens où elles sont internes à un même statut socio-résidentiel, s'agissant d'un changement de logement soit vers le parc locatif privé, soit vers le parc locatif social ou le parc en propriété occupante de ménages d'une commune appartenant au même statut socio-résidentiel ou au sein de la même commune. À ces mobilités s'ajoutent les changements de résidence vers le parc social d'une commune de statut socio-résidentiel supérieur et vers le parc social d'une commune de statut socio-résidentiel inférieur.

[3] Par précaution méthodologique, pour les PCS et la situation au regard de l'activité, lorsque nous parlerons de chômeurs, d'ouvriers, de cadres (etc.), nous ferons toujours référence à la classe de la personne de référence du ménage. Concernant la situation familiale, les catégories d'analyse sont les suivantes : personnes seules, familles monoparentales, familles biactives (dont les deux personnes de référence du ménage sont en emploi), familles monoactives (dont une seule personne de référence du ménage est en emploi), familles sans emploi (dont les deux personnes de référence sont au chômage, inactives ou retraitées).

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier

- Des mobilités résidentielles potentiellement descendantes, intégrant un changement de logement soit vers le parc locatif privé soit vers le parc en propriété en direction de communes de statut socio-résidentiel inférieur.

Au sein des mobilités descendantes, nous développons deux catégories supplémentaires pour analyser plus finement les effets en termes de ségrégation des mobilités résidentielles. Les mobilités résidentielles des ménages précarisés entrant dans une commune de statut socio-résidentiel inférieur au précédent sont considérées comme des flux ségrégatifs dans le sens où ils viennent renforcer le poids des chômeurs et de la précarité. À l'inverse, celles des PCS supérieures vers des communes de statut socio-résidentiel inférieur s'apparentent à des flux de diversification sociale au sens de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU, 2007) ou encore des flux de gentrification lorsque ces ménages entrent dans le parc privé ancien (Bidou-Zacahariasen, 2003 ; Van Crikengen, 2003). Nous classons les mobilités d'accession à la propriété dans les communes de statut socio-résidentiel inférieur comme *potentiellement* descendantes parce que nous considérons que si un processus de gentrification peut exister dans ces territoires, celle-ci demeure à une phase pionnière. De plus, entre une accession réalisée par des PCS supérieures vers des espaces de statuts socio-résidentiels supérieurs et celle dans une ville-centre précarisée, cette dernière nous semble porteuse d'un sens sociologique plus incertain.

Afin de caractériser ces mobilités résidentielles, nous définissons les statuts socio-résidentiels des communes en fonction de la répartition de la population dans chacune des classes d'habitat. Si plus de 50 % de la population d'une commune vit dans une classe d'habitat spécifique, alors la commune appartient à cette classe. Si le poids démographique des deux premières classes d'habitat ne dépasse pas 50 % de la population communale, la commune est rattachée à la classe « communes mixtes ». Ainsi, sept statuts socio-résidentiels communaux apparaissent au sein de LMCU (carte 2). Au regard de notre objectif, nous étudierons les mobilités entrantes et sortantes entre Roubaix et l'agglomération lilloise ainsi que les mobilités internes à Roubaix.

Carte 2 : carte des statuts socio-résidentiels par commune

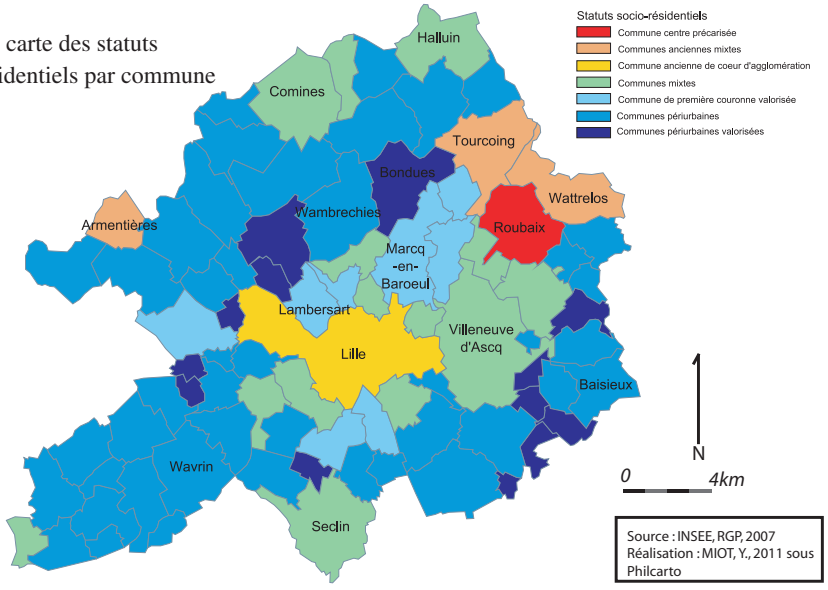

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier

3.2. Les dynamiques ségrégatives roubaisiennes : le rôle de la précarisation de la population locale et des flux résidentiels sortants

3.2.1. Des mobilités de proximité mues par les mutations au sein du parc privé et par l'accession à la propriété

L'analyse des mobilités résidentielles depuis, à destination et au sein de Roubaix, fait apparaître un poids relativement important des changements de résidence. Ce sont plus de 42 000 personnes qui ont déménagé entre 2003 et 2008, soit 43 % de la population roubaisienne. Ces mouvements se répartissent comme suit :

- 10 147 mobilités d'entrée à Roubaix ;
- 14 982 mobilités de sortie de Roubaix ;
- 14 302 mobilités internes à Roubaix.

Les flux entre Roubaix et son agglomération représentent 66 % des mobilités d'entrée et de sortie. Bien que mus par des flux de proximité, les Roubaisiens n'apparaissent pas comme une population immobile. Cela rejoint les conclusions de J-L. Pan Ké Shon (2009) dans son analyse des mobilités résidentielles au sein des ZUS et plus généralement des espaces précarisés.

Sur l'ensemble des mobilités (fig. 4), on constate une nette surreprésentation des professions intermédiaires par rapport à leur poids dans la population étudiée et, dans une moindre mesure, des cadres. Les employés mobiles sont proportionnellement aussi nombreux que dans la population étudiée. À l'inverse, les ouvriers apparaissent comme étant la catégorie sociale la moins mobile. Cependant, ce sont les ouvriers et les employés qui effectuent le plus des mobilités de proximité. Ces résultats s'inscrivent dans le prolongement de ceux des recherches conduites antérieurement sur les mobilités résidentielles (Bonvalet *et al.*, 2002 ; Dubujet, 1999 ; Baccaïni, 1994 ; Julliard *et al.*, 2011) révélant que les PCS supérieures sont les catégories sociales les plus mobiles.

Figure 4 : les ménages mobiles

Population des ménages par PCS		*Types de mobilités résidentielles*				
10%	*Cadres*	*14%*	*sorties*	*dont*	*60%*	*dans l'agglomération*
		7%	*mobilités internes*			
		17%	*entrées*	*dont*	*59%*	*dans l'agglomération*
16%	*prof. Intermédiaires*	*33%*	*sorties*	*dont*	*59%*	*dans l'agglomération*
		16%	*mobilités internes*			
		22%	*entrées*	*dont*	*67%*	*dans l'agglomération*
22%	*employés*	*21%*	*sorties*	*dont*	*65%*	*dans l'agglomération*
		33%	*mobilités internes*			
		22%	*entrées*	*dont*	*60%*	*dans l'agglomération*
52%	*ouvriers*	*40%*	*sorties*	*dont*	*65%*	*dans l'agglomération*
		45%	*mobilités internes*			
		39%	*entrées*	*dont*	*55%*	*dans l'agglomération*

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier

Du point de vue des parcs, les mobilités résidentielles apparaissent relativement équilibrées. La première mobilité résidentielle constatée est celle interne au parc locatif privé. Elle totalise 10.219 mobilités résidentielles, soit 34,5 % de l'ensemble des mobilités résidentielles. Ces dernières sont réalisées à 55 % par des PCS populaires, dont certaines sont fortement précarisées puisque 35 % d'entre appartiennent à un ménage dont la personne de référence est au chômage. Au total, 33 % des personnes ayant réalisé une mobilité résidentielle au sein de ce parc appartiennent à la catégorie des personnes précarisées.

Les parcours d'accession à la propriété, que ce soit depuis un logement en propriété occupante ou depuis un autre statut d'occupation, constituent le deuxième type de flux résidentiel le plus important au sein de Roubaix et entre Roubaix et son agglomération. 9 833 personnes se sont engagées dans une mobilité d'accession à la propriété, soit 33 % de l'ensemble des mobilités résidentielles. Ces flux touchent toutes les catégories sociales, que ce soit les PCS populaires (46 %) et les PCS supérieures (40 %), avec néanmoins une surreprésentation des catégories supérieures. La principale caractéristique de ces ménages accédant à la propriété réside dans le fait qu'ils sont constitués de familles (82 %) et plus particulièrement de familles actives (78 %). La réalisation de ce parcours résidentiel apparaît liée à une stabilisation tant familiale que professionnelle. À l'inverse, il semble que les conditions d'emploi difficiles de la population roubaisienne jouent un rôle non négligeable dans le blocage des trajectoires résidentielles, notamment pour les PCS populaires particulièrement touchées par la précarité.

Le troisième type de mobilités concerne le parc social, avec 9 530 mobilités résidentielles. Ces mobilités résidentielles sont réalisées par des catégories populaires à plus de 63 %, nettement précarisées. Les chômeurs représentent 24,6 % des mobiles dans ou vers le parc social. Le taux de personnes précarisées est légèrement inférieur à celui constaté dans le parc locatif privé, témoignant du caractère encore plus précaire de ce dernier et des difficultés d'accès au parc social.

Face à d'intenses mobilités résidentielles, contredisant l'idée d'assignation à résidence et d'immobilité des ménages pauvres, il nous reste à caractériser le sens *potentiel* de ces mobilités. Plusieurs hypothèses conduisent l'analyse de leur sens *potentiel* : dans quelle mesure le poids des mobilités d'accession à la propriété traduit l'existence de logiques ascendantes ? Dans quelle mesure les mobilités résidentielles vers le parc locatif privé et social, marquées par la précarité, forment-elles des parcours résidentiels spécifiques de précarisation ?

3.2.2. Le sens potentiel des mobilités résidentielles : des flux ségrégatifs peu nombreux cachant à la fois des logiques promotionnelles et une absence d'amélioration des trajectoires

La prise en compte du sens *potentiel* des mobilités résidentielles permet de nuancer l'existence de logiques ségrégatives dans la construction des divisions socio-spatiales. En premier lieu, les mobilités descendantes (annexe 2) représentent 17 % de l'ensemble des mobilités, exclusivement sous forme d'entrées dans le territoire roubaisien puisque Roubaix se situe au bas de l'échelle des statuts socio-résidentiels. Ces mobilités se réalisent principalement dans le parc locatif privé, qui constitue la porte d'entrée principale de Roubaix (52 %). À ces mobilités dans le parc locatif privé s'ajoutent des mobilités d'entrée dans le parc en propriété occupante (38 %). Elles sont réalisées principalement par des PCS supérieures (57 %) et dans une moindre mesure par des PCS populaires (29 %).

D'une manière générale, ces flux descendants peuvent, pour partie, appartenir à :

- Des mobilités assimilables à des flux de diversification sociale. Ces mobilités se com-

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier

posent de flux d'accession à la propriété de personnes appartenant à des ménages de cadres et de professions intermédiaires. Plus de 70 % de ces accessions s'effectuent dans le parc privé ancien. Ces mobilités n'en demeurent pas moins restreintes. Elles ne représentent que 22 % des mobilités d'entrée et 5 % de l'ensemble des mobilités résidentielles étudiées. Ces personnes viennent principalement des communes mixtes mais aussi de la commune de Lille. Bien que n'étant pas la première commune d'origine, 30 % de PCS supérieures accédant à la propriété à Roubaix viennent de Lille, illustrant un desserrement progressif du cœur métropolitain vers les autres villes-centres de l'agglomération. Une gentrification progressive semble se produire à Roubaix, rejoignant ainsi les observations de M. Rousseau (2008 ; 2010).

- Des mobilités assimilables à des flux ségrégatifs. À destination du parc locatif privé, ces mobilités descendantes représentent 17,2 % des mobilités d'entrée et 3 % de l'ensemble des mobilités résidentielles. Tant les PCS supérieures que les PCS populaires entrantes dans ces parcs apparaissent précarisées. Respectivement, 21 % et 32 % des PCS supérieures et populaires sont au chômage. 33 % des mobilités résidentielles entrantes à Roubaix dans le parc locatif privé sont réalisées par des personnes précarisées. Ainsi, le parc locatif privé, en tant que porte d'entrée à Roubaix, joue un rôle important dans le processus de concentration de la précarité.

Ce résultat apporte une première nuance quant à l'analyse des dynamiques ségrégatives de la métropole lilloise. Les mobilités ségrégatives sont marginales et demeurent moins importantes quantitativement que les mobilités de diversification sociale. Ce n'est pas l'entrée des ménages les plus pauvres et les plus précaires qui explique les divisions socio-spatiales de l'agglomération et l'émergence de Roubaix comme une polarité très précarisée. Deux facteurs semblent expliquer les divisions socio-spatiales de l'agglomération : des flux neutres marqués par l'intense précarité de la population roubaisienne dont les parcours résidentiels apparaissent bloqués au sein d'un même statut socio-résidentiel (60 % de l'ensemble des mobilités) et les mobilités résidentielles promotionnelles d'accession (14 % de l'ensemble des mobilités, 57 % des mobilités promotionnelles).

Les flux neutres ou circulaires sont très nettement marqués par la précarité. Hormis les mobilités neutres d'accession à la propriété, respectivement 33 % et 24 % des personnes mobiles effectuant une mobilité résidentielle neutre sont marquées par la précarité ou le chômage. La mobilité résidentielle n'est pas un gage d'amélioration de la trajectoire résidentielle. Bien au contraire, les flux neutres témoignent d'une impossibilité, pour les ménages les plus précarisés, de sortir de leur statut socio-résidentiel et d'améliorer leur trajectoire résidentielle. En effet, alors que respectivement 33 % et 25 % des entrants à Roubaix dans le parc locatif privé et social sont des personnes précarisées, les personnes quittant Roubaix vers le parc locatif privé ne sont que 26 % à appartenir à cette catégorie et 18 % pour ceux à destination du parc locatif social. Ce profil différencié témoigne d'une relative sélection sociale à la sortie du territoire, même si le poids des personnes précarisées demeure élevé et que les ménages entrants à Roubaix sont toujours plus faiblement précarisés que la population y vivant déjà.

En outre, ces flux résidentiels posent la question des blocages résidentiels et des effets de file d'attente vers le parc locatif social. Les 4 800 demandes de logements sociaux enregistrées à Roubaix, représentant l'équivalent de 61 % du parc de logement social, en témoignent (Ville de Roubaix, 2010). Que les mobilités résidentielles soient entrantes,

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier

sortantes ou internes à Roubaix, la précarité est plus forte dans les mobilités à destination du parc locatif privé que celles à destination du parc locatif social. Cet état de fait témoigne d'un accès difficile des ménages les plus modestes et les plus précaires au parc social tandis que ces ménages tendent à se concentrer dans les franges les plus déqualifiées du parc locatif privé roubaisien. Ainsi, les flux entrants dans le parc locatif social sont moins précarisés que ceux dans le parc locatif privé. Alors que 33 % des entrants dans le parc locatif privé roubaisien sont le fait de personnes précarisées, les ménages ne sont que 25 % à appartenir à cette catégorie parmi les entrants du parc social. Concernant les mobilités internes d'accès au parc social ou parc locatif, le même clivage est observable. Représentant respectivement 34 % des mobilités résidentielles neutres et 42 % des mobilités internes, les mobilités internes d'accès au parc social sont très précarisées : 38 % des personnes mobiles sont des personnes précarisées. Bien que la précarité soit bien supérieure aux flux entrants et sortants du parc social, elle demeure plus faible que celle constatée dans les flux internes au parc locatif privé de Roubaix. Au sein des mobilités internes d'accès au parc locatif privé, les PCS supérieures sont très peu nombreuses (9 %), tandis que les PCS populaires dominent nettement (60 %). Tant les PCS supérieures que les PCS populaires entrant dans ce parc apparaissent précarisées : respectivement 40 % et 26 % des PCS populaires et supérieures mobiles sont au chômage. Outre ce chômage important, près de 10 % de la population ayant réalisé une mobilité dans le parc privé locatif roubaisien est inactive (hors retraités, hors étudiants et hors femmes au foyer). L'ensemble des mobilités résidentielles observées dans le parc locatif privé, par le poids de la précarité, le niveau de dégradation du parc constaté précédemment, l'importance des mobilités, trahit la présence d'itinéraires archétypaux au sein de l'habitat indigne. Ce parcours résidentiel se traduit par de multiples déménagements de courte durée par lesquels des ménages précarisés ajustent leurs ressources à leurs loyers et au niveau de dégradation du logement (FORS, 2006).

Si l'intensité des mobilités neutres précarisées joue un rôle essentiel dans la permanence du profil très modeste, très précaire de la population roubaisienne, le facteur explicatif des divisions socio-spatiales le plus important est le départ des populations en cours d'ascension résidentielle. Au sein de ces flux sortants d'accession à la propriété (14 % des mobilités, 57 % des mobilités ascendantes), les PCS populaires sont majoritaires en nombre. Ce sont 1 841 employés ou ouvriers qui sont partis accéder à la propriété en dehors de Roubaix depuis 2003. Ces flux représentent plus de 26 % des mobilités ascendantes et 6,3 % de l'ensemble des mobilités étudiées. Les PCS supérieures sont nombreuses et surreprésentées par rapport à leur poids dans la population totale dans ces flux d'accession. Entre 2003 et 2008, elles sont 1 656 à avoir déménagé de Roubaix pour accéder à la propriété, soit 23 % des mobilités promotionnelles et 5,6 % de l'ensemble des flux résidentiels. Ces flux sortants de catégories sociales moyennes et supérieures apparaissent cependant marginaux au regard de la totalité des mouvements résidentiels entrepris par la population roubaisienne, même s'ils demeurent stratégiques dans un objectif de mixité sociale. De plus, ils se révèlent moins importants quantitativement que les flux d'accession promotionnelle des catégories populaires dont la prise en compte est un point aveugle des études sur les zones urbaines sensibles et des politiques publiques. Ces derniers pourraient pourtant être essentiels dans le cadre d'une logique de mixité sociale qui ne soit plus fondée sur l'attraction de ménages de PCS supérieures. Ces flux posent la question de l'ancrage des catégories populaires dans

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier

les territoires urbains les plus en difficulté alors que leur stabilisation résidentielle pourrait permettre l'atténuation de la ségrégation par le développement d'une mixité sociale « endogène » (ACT Consultants *et al.*, 2009 ; Saint-Macary, 2011) et non fondée sur la captation de ménages de catégories sociales supérieures. Ces flux sont d'autant plus stratégiques que les mobilités neutres en accession à la propriété demeurent nombreuses (23 % des mobilités neutres et 9 % de l'ensemble des mobilités de proximité). Ils sont là aussi dominés par les PCS populaires (60 %), même si les PCS supérieures sont représentées au même niveau que leur poids au sein de la commune (27 %).

Ces flux promotionnels d'accession possèdent d'importants effets sociaux pour Roubaix, d'autant plus fortement que les flux entrants d'accession à la propriété sont relativement faibles. Le jeu de ces logiques ascendantes provoque un net déséquilibre démographique, notamment au détriment des ménages actifs et familiaux et des propriétaires occupants. Entre 2003 et 2008, le solde migratoire des ménages actifs s'est établi à -1 498 personnes, celui des propriétaires occupants à -1 518 personnes et celui des familles biactives à -1 553 personnes. Ce sont les flux sortants d'accession, ainsi que le solde résultant, qui semblent jouer un rôle essentiel dans la constitution de Roubaix comme une polarité précarisée.

Ainsi, l'analyse du sens *potentiel* des mobilités résidentielles permet de dresser un triple constat. Il existe :

- Des flux strictement ségrégatifs peu nombreux compensés par des flux de diversification sociale ;
- Des flux neutres trahissant un blocage des parcours résidentiels et une concentration progressive des plus précaires dans le parc locatif privé tandis que le parc social apparaît relativement moins précaire ;
- Des logiques d'accession promotionnelles dont les effets sociaux sont les plus importants pour Roubaix.

Conclusion

En conclusion, l'analyse des divisions socio-spatiales à travers une méthode fondée sur un indice de ségrégation et une classification ascendante hiérarchique des unités spatiales conduit à la conclusion que la métropole lilloise est un territoire aux fortes différenciations socio-spatiales dans lequel Roubaix apparaît comme une polarité très précarisée. La prise en compte des parcs de logements, couplée à l'analyse des mobilités résidentielles s'effectuant à Roubaix et entre Roubaix et son agglomération, permet d'expliquer les processus qui conduisent à cette situation et nuancent certains constats sur la ségrégation. L'analyse des mobilités résidentielles vient contredire l'idée d'une immobilité résidentielle des habitants des territoires précarisés. Bien au contraire, en moins de 5 ans, plus de 40 % de la population roubaisienne a déménagé. Ces habitants mobiles ont entrepris des parcours résidentiels diversifiés, prioritairement vers le parc locatif privé mais aussi vers la propriété occupante. À cet égard, un tiers des mobilités résidentielles sont des flux en direction de l'accession à la propriété. Au sein de l'ensemble des flux, 15 % de l'ensemble des mobilités résidentielles peuvent être considérées comme des flux d'accession à la propriété de ménages populaires, que ce soit au sein d'un même statut socio-résidentiel ou en accession promotionnelle. Pour toutes les PCS, être en ménage et sortir de la

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier

précarité semblent être les deux déterminants majeurs pour réaliser ce type de parcours d'accession. Cet élément est un point essentiel au regard des politiques de rénovation urbaine et des politiques à destination des Zones Urbaines Sensibles : l'apparente concentration des populations précaires et modestes dans des quartiers et des parcs de logements s'explique par le blocage résidentiel temporaire des ménages populaires lié à leurs conditions d'accès à l'emploi. Ainsi, l'action sur le parc de logements ne peut être déconnectée d'une action en faveur de l'emploi et du développement économique des territoires, ce qui remet en cause la logique urbaine prééminente de l'ANRU. En outre, face aux stratégies de mise en œuvre de la mixité sociale fondées sur la captation des ménages aisés, on remarque que la promotion résidentielle des classes populaires est une réalité. Au regard de l'importance des flux de sortie de ménages populaires, notamment en accession, plus importants que ceux des ménages de PCS supérieures, le rééquilibrage des politiques en faveur d'actions promouvant l'ancrage résidentiel des ménages populaires peut apparaître à la fois comme stratégique et essentiel :

- stratégique pour réussir une mixité « endogène » (Saint-Macary, 2011 ; ACT Consultants *et al*., 2009) et une promotion sociale des ménages populaires ;
- essentiel au regard des risques d'éviction, par l'effet des marchés fonciers, que portent les logiques d'attractivité des ménages de PCS supérieures dans les quartiers populaires.

Cependant, malgré la présence de ces mobilités d'accession depuis et au sein d'un territoire précarisé, il reste que la majorité des mobilités résidentielles étudiées sont neutres et réalisées en grand nombre par des personnes précarisées. C'est avant tout au sein des parcs de logements roubaisiens que ces mobilités précarisées se réalisent. La forte mobilité résidentielle ne permet pas toujours une amélioration des trajectoires résidentielles. Bien au contraire, il semble se dessiner, à l'intérieur du parc locatif privé, certains itinéraires en habitat indigne. Les ménages les plus précaires déménagent au sein d'un parc locatif privé souvent inconfortable dans l'attente d'un logement locatif social. Il semble exister un effet de file d'attente dans les franges les plus dégradées des parcs de logements de l'agglomération. Là encore, le déblocage des parcours résidentiels est essentiel pour limiter ces effets-refuge qui laissent dans l'extrême précarité résidentielle les ménages les plus modestes. Les mobilités descendantes apparaissent nettement différenciées socialement entre de potentiels flux de diversification sociale et de potentiels flux ségrégatifs. Au regard de l'ensemble des mobilités étudiées à Roubaix, ces mobilités sont numériquement peu importantes, posant question sur les modalités d'approches des quartiers populaires.

La focalisation sur la ségrégation, notamment à travers sa mesure en coupe instantanée, cache les logiques de promotion résidentielle des ménages et induit un discours pessimiste des acteurs locaux et des chercheurs sur l'efficacité des politiques urbaines à destination des quartiers pauvres. En outre, elle induit une volonté de contrôle des flux entrants et la mise en œuvre de politique de captation des ménages les plus aisés alors que c'est la question de l'ancrage des ménages en cours d'ascension qui s'avère déterminante. L'importance de ces mobilités résidentielles promotionnelles vient nuancer l'idée d'un échec de la politique de la ville car même si 75 % de la population roubaisienne demeure en ZUS, les populations, au cours du temps et au gré des dispositifs, lorsqu'elles stabilisent leurs trajectoires professionnelles et familiales, réussissent à réaliser un parcours résidentiel ascendant. Ainsi, cette analyse des mobilités résidentielles entre Roubaix et Lille Métropole Communauté Urbaine montre la nécessité d'une nouvelle approche pour

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier

comprendre et évaluer les effets de la « Politique de la Ville », notamment en termes de parcours sociaux. L'enquête par panel entre 2011 et 2014 lancée par l'ONZUS (2011) est à cet égard une première réponse.

Références

ACT Consultants, IUP, Cerfise, Cf Géo, 2009. *La diversification sociale dans les quartiers de rénovation urbaine*. Étude commandée par le CES de l'ANRU, Paris.

ANRU, 2007. *Règlement Général et Financier de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine*, Paris, 21-23.

Apparicio P., 2000. Les indices de ségrégation résidentielle : un outil intégré dans un système d'information géographique. *Cybergéo : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, article 134, mis en ligne le 16 juin 2000, consulté le 6 avril 2012. URL : http://cybergeo.revues.org/12063 ; doi : 0.4000/cybergeo.12063.

Authier J.Y., Bidet J., Collet A., Gilbert P., Steinmetz H., 2010. *État des lieux sur les trajectoires résidentielles.* Rapport pour le PUCA, Paris.

Authier J.Y, Bonvalet C., Levy J.P., 2010. *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels.* Presses Universitaires de Lyon, Lyon.

Authier J.Y., Flamand A., Grafmeyer Y., Levy J-P., Levy-Vroelant C., Rissoan O., 2005. *La Construction sociale des rapports résidentiels. Expériences, configurations, contextes*. GRS, PUCA, Paris.

Baccaïni B., 1992. Mobilité géographique, distances de migration et mobilité professionnelle en France *In* Lelievre E., Levy-Vroelant C., (dir.). *La Ville en mouvement : habitat et habitants*, L'Harmattan, Paris, 41-56.

Baccaïni B., 1994. Comportements migratoires et cycle de vie. *Espace, Population, Sociétés* 1, 61-74.

Bacqué M-H., Fol S., 2007. Effets de quartier : enjeux scientifiques et politiques de l'importation d'une controverse *In* Authier, J.-Y., Bacque, M.-H., Guerin-Pace, F., (eds). *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, La Découverte, Paris.

Ben Ayed C., 2009. *Le nouvel ordre éducatif local. Mixité, disparités, luttes locales*. PUF, Paris.

Berger M., 2003. Périurbanisation et division sociale de l'espace francilien. *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales* 26 (2-3), 283-290.

Berger M., 2006. Périurbanisation et accentuation des logiques ségrégatives en Île-de-France *Hérodote* 122 (3), 198-211.

Bidou-Zachariasen C. (dir.), 2003. *Retours en ville*. Descartes et Cie, Paris.

Bonvalet C., Gotman A. (dir.), 1993. *Le logement, une affaire de famille*. L'Harmattan, Paris.

Bonvalet C., Brun J., 2002. État des lieux des recherches sur la mobilité résidentielle en France *In* Levy, H-P., Dureau F. (dir.). *L'accès à la ville, les mobilités spatiales en question*, Paris, L'Harmattan, 15-64

Bourne L. S., 1981. *The Geography of Housing*, Arnold, London.

Bouzouina L., 2007. Concentrations spatiales des populations à faibles revenus, entre polarisation et mixité : une analyse de trois grandes aires urbaines françaises. *Pensée Plurielle* 16, 59-72

Bozon M., Villeneuve-Gokalp C., 1995. L'art et la manière de quitter ses parents. *Populations et sociétés* 297,1-4

Brun J. (dir.), Rhein C., 1994. *La ségrégation dans la ville. Concepts et mesures*. L'Harmattan, Paris.

Castel R., 1995. *Les Métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat*, Fayard, Paris, réédition Folio-Gallimard, Paris, 2000.

CES ANRU, 2011. Le traitement des quartiers anciens dégradés dans le cadre du PNRU. Paris.

Christel V., 2006. Trajectoires résidentielles des personnes âgées *In* INSEE, *Données sociales – La société française*. 525-529

Clément C., 2002. Décohabitation *In* Segaud M., Brun J., Driant J-C. (dir), *Dictionnaire de l'habitat et du logement*. Armand Colin, Paris.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier

Collet A., Julliard C., Cusin F., 2011. La mobilité des cadres dans les dynamiques de peuplement des aires urbaines françaises. *L'Observateur du Crédit Immobilier et Foncier* 79, 23-50.

Courgeau D., Pumain D., 1993. Mobilité par temps de crise. *Population et sociétés* 279, 1-4.

Cribier F., Kych A., 1992. La migration de retraite des Parisiens : une analyse de la propension au départ. *Population* 47 (3), 677-717.

Donzelot J., 2004. La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification. *Revue Esprit*.

Driant J-C., 2004. Le parc social : premier statut d'occupation des ménages à bas revenus *In* Driant J.-C., Rieg C., INSEE *Première* 962, avril 2004, 4 p.

Driant J-C., 2006. À quoi sert l'accession à la propriété ? Regards sur *l'actualité* 320, 61-77.

Dubujet F., 1999. Les déménagements forment la jeunesse. *INSEE Premièr* 647, 1-4.

Duncan O.D., Duncan B., 1955. A Methodological Analysis of Segregation Indexes, *American Sociological Review* 41, 210-217.

Duriez B., Lefebvre R., David M., Voix G. (éds), 2006. *Roubaix : 50 ans de transformations urbaines et sociales*. Presses du Septentrion, Lille.

Epstein R., 2011. Politique de la Ville : bilan et (absence de) perspectives. *Regards croisés sur l'économie* 9, 203-211.

Fassin D., 1996, Exclusion, underclass et marginalidad. Figures contemporaines de la pauvreté urbaine en France, aux Etats-Unis et en Amérique latine. *Revue Française de Sociologie* 37 (1), 37-75.

Fitoussi J-P., Eloi L., Maurice J., 2004. *Ségrégation urbaine et intégration sociale – Rapport du Conseil d'Analyse Economique*. La Documentation Française, Paris.

FORS, 2006. Itinéraires résidentiels en habitat et lutte contre l'exclusion. Les processus sociaux qui font obstacle à l'action contre l'habitat indigne. *FORS* 180, Paris.

Galland O., 1995. Une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte, *Économie et Statistique* 283-284, 32-52.

Gobillon L., 2001. Emploi, logement et mobilité résidentielle, *Économie et statistique* 349-350, 77-98.

Grafmeyer Y., 1999. L'hébergement par les parents ou par les proches *In* Bonvalet C., Gotman A., Grafmeyer Y. (dir.), 1999, *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires.* Presses Universitaires de France – INED, Paris, 134-150.

Jedynak P., 1990. Les familles noires africaines de Paris : le quartier de la Place de la Réunion. *Revue Européenne des Migrations Internationales* 6 (3), 89-98.

Kirzsbaum T., 2009. Un Janus aux deux visages : la diversité dans l'habitat. Réflexions sur les politiques de déségrégation résidentielle aux États-Unis et en France. *Raisons Politiques* 35 (3), 49-65.

Lapeyronnie D., 2008. *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*. Robert Laffont, Paris.

Lelièvre E., 1990. Acquisition du 1er logement et naissance du dernier enfant *In* Bonvalet C., Fribourg A-M. (éds), *Stratégies résidentielles. Actes du séminaire organisé par Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg (Paris, 1988).* Paris, INED, PUCA, 117-128.

Levy J-P., 1992. La mobilité résidentielle dans le contexte local. Une approche comparative en France *In* Lelièvre E., Levy-Vroelant C., La ville en mouvement : habitat et habitants. L'Harmattan, Paris.

Lévy J-P., 1998. Dynamiques du peuplement résidentiel. *Sociétés contemporaines* 29, 43-72.

Lévy J-P., 2003. Peuplement et trajectoires dans l'espace résidentiel : le cas de la Seine-Saint-Denis. *Population* 58, 365-400.

Mansuy M., Marpsat M., 1991. Les quartiers des grandes villes : contrastes sociaux en milieu urbain. *Economie et statistique* 245, 33-47.

Marchal H., Stebe J-M., 2010. *La ville au risque du ghetto*, Lavoisier, Paris.

Martin C., 1998. La question de l'espace domestique dans les trajectoires postdivorce *In* Grafmeyer Y., Dansereau F. (dir.), *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*. Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 371-394.

Maurin E., 2004. *Le ghetto français*. Seuil, Paris.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier

Observatoire national des zones urbaines sensibles, 2005. La mobilité résidentielle des habitants des zones urbaines sensibles entre 1990 et 1999. *Rapport 2005*. p. 121-171.

Observatoire national des zones urbaines sensibles, 2010. Panorama évolutif des quartiers, *Rapport 2010*. 12-120.

Observatoire national des zones urbaines sensibles, 2011. *Rapport 2011*. Paris.

Pan Ke Shon J-L., 2007. Le recensement rénové français et l'étude des mobilités. *Population* 62, 123-141.

Pan Ke Shon J-L., Donzeau N., 2009. L'évolution de la mobilité résidentielle en France entre 1973 et 2006 : nouvelles estimations. *Population* 64 (4), 779-795.

Pan Ke Shon J-L., 2009. Ségrégation ethnique et ségrégation sociale dans les quartiers sensibles. L'apport des mobilités résidentielles. *Revue Française de Sociologie* 50 (3), 481-487.

Pincon-Charlot M., Pincon M., 1989. *Dans les beaux quartiers*, PUF, Paris.

Pincon-Charlot M., Pincon M., 2009. *Les Ghettos du Gotha : comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Payot, Paris.

Préteceille E., 2003. *La division sociale de l'espace Francilien. Typologie socioprofessionnelle 1999 et transformations de l'espace résidentiel 1990-1999*, rapport de recherche pour la Direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France.

Préteceille E., 2006. La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité. *Sociétés contemporaines* 62, 69-93.

Préteceille E., 2009. La ségrégation ethno-raciale dans la métropole parisienne, *Revue française de sociologie* 50 (3), 489-519.

Pumain D., Saint-Julien T., 2010. *Analyse spatiale – Les interactions,* 2e éd., Armand Colin, Paris.

Rhein C., 1994. La ségrégation et ses mesures *In* Rhein C., Brun J. (éds), 1994. *La ségrégation dans la ville*, L'Harmattan, Paris.

Roncayolo M., 1996. *Les grammaires d'une ville. Essai sur la genèse des structures d'une ville*. Marseille. Ed. de l'EHESS, Paris.

Rousseau M., 2008. « Bringing Politics back in » : la gentrification comme politique de développement urbain ? Autour des villes perdantes. *Espaces et sociétés* 132-133, 75-90.

Rousseau M., 2010. Gouverner la gentrification. Différentiel de loyer et coalitions de croissance dans la ville en déclin. *Pôle Sud* 2010/1, 59-72.

Saint-Macary E., 2011. *Mixité sociale et diversité de l'habitat : l'investissement des acteurs privés dans les opérations de rénovation urbaine*. Thèse de doctorat sous la direction de Férial Drosso et Christine Lelevrier, Lab'Urba, Université Paris-Est, IUP, Paris.

Taffin C., 1987. L'accession à tout prix. *Économie et Statistique* 202, 5-15.

Taffin C., 1991. Accession : l'ancien réhabilité. *Économie et Statistique* 240, 5-18

Tissot S., 2007. *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*. Seuil, Paris.

Van Crieckingen M., 2003. La ville revit ! Formes, politiques et impacts de la revitalisation résidentielle à Bruxelles *In* Bidou-Zachariasen C. (dir.), 2003. *Retours en ville*. Descartes et Cie, Paris.

Vignal C., 2003, *Ancrages et mobilités de salariés de l'industrie à l'épreuve de la délocalisation de l'emploi. Configurations résidentielles, logiques familiales et logiques professionnelles*. Thèse de doctorat en Urbanisme, aménagement et politiques urbaines sous la direction de DROSSO Férial, IUP-Université Paris XII.

Vignal C., 2005, Injonctions à la mobilité, arbitrages résidentiels et délocalisation de l'emploi. *Cahiers internationaux de sociologie* 118, 101-117.

Vieillard-Baron H., 2011. *Banlieues et périphéries. Des singularités françaises aux réalités mondiales*, Hachette, Paris.

Ville de Roubaix, 2010. Le parc locatif social roubaisien. *L'Essentiel Habitat*. Publication de l'Observatoire Local de l'Habitat, Roubaix.

Wacquant L., 2007. *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État. Une sociologie comparée de la marginalité sociale*. La Découverte, Paris.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier

Annexe 1 : Résultats de la classification ascendante hiérarchique

Paramètres des 12 classes de la partition n°11

3.1. Nombre d'unités spatiales

	Toutes	C01	C02	C03	C04	C05	C06	C07	C08	C09	C10	C11	C12
V01 %précaires	462,00	70,00	11,00	28,00	48,00	64,00	13,00	60,00	18,00	15,00	29,00	78,00	28,00
V02 %chômâge	462,00	70,00	11,00	28,00	48,00	64,00	13,00	60,00	18,00	15,00	29,00	78,00	28,00
V03 %cadresPIS	462,00	70,00	11,00	28,00	48,00	64,00	13,00	60,00	18,00	15,00	29,00	78,00	28,00
V04 %Profinter	462,00	70,00	11,00	28,00	48,00	64,00	13,00	60,00	18,00	15,00	29,00	78,00	28,00
V05 %employés	462,00	70,00	11,00	28,00	48,00	64,00	13,00	60,00	18,00	15,00	29,00	78,00	28,00
V06 %ouvriers	462,00	70,00	11,00	28,00	48,00	64,00	13,00	60,00	18,00	15,00	29,00	78,00	28,00
V07 % Propoccupts	462,00	70,00	11,00	28,00	48,00	64,00	13,00	60,00	18,00	15,00	29,00	78,00	28,00
V08 %Logementsoc	462,00	70,00	11,00	28,00	48,00	64,00	13,00	60,00	18,00	15,00	29,00	78,00	28,00
V09 %Locatifpriv	462,00	70,00	11,00	28,00	48,00	64,00	13,00	60,00	18,00	15,00	29,00	78,00	28,00
V10 % maisons49	462,00	70,00	11,00	28,00	48,00	64,00	13,00	60,00	18,00	15,00	29,00	78,00	28,00
V11 %maison4974	462,00	70,00	11,00	28,00	48,00	64,00	13,00	60,00	18,00	15,00	29,00	78,00	28,00
V12 %maison7490	462,00	70,00	11,00	28,00	48,00	64,00	13,00	60,00	18,00	15,00	29,00	78,00	28,00
V13 %maison90	462,00	70,00	11,00	28,00	48,00	64,00	13,00	60,00	18,00	15,00	29,00	78,00	28,00
V14 %apptavt49	462,00	70,00	11,00	28,00	48,00	64,00	13,00	60,00	18,00	15,00	29,00	78,00	28,00
V15 %appt49-1974	462,00	70,00	11,00	28,00	48,00	64,00	13,00	60,00	18,00	15,00	29,00	78,00	28,00
V16 %appt74-1990	462,00	70,00	11,00	28,00	48,00	64,00	13,00	60,00	18,00	15,00	29,00	78,00	28,00
V17 %apptap1990	462,00	70,00	11,00	28,00	48,00	64,00	13,00	60,00	18,00	15,00	29,00	78,00	28,00
V18 % inconfort	462,00	70,00	11,00	28,00	48,00	64,00	13,00	60,00	18,00	15,00	29,00	78,00	28,00
V19 % immigré	462,00	70,00	11,00	28,00	48,00	64,00	13,00	60,00	18,00	15,00	29,00	78,00	28,00

3.2. Minimums

	Toutes	C01	C02	C03	C04	C05	C06	C07	C08	C09	C10	C11	C12
V01 %précaires	16,03	16,03	19,04	30,93	36,10	19,09	23,94	16,99	25,47	32,81	20,93	22,67	20,21
V02 %chômâge	0,00	4,09	5,45	11,07	14,00	8,63	6,69	0,00	10,25	17,53	2,62	7,63	2,53
V03 %cadresPIS	0,00	4,16	16,58	0,00	0,45	1,08	2,18	5,41	0,00	0,91	16,58	1,93	23,17
V04 %Profinter	7,08	20,68	7,29	16,91	7,08	12,75	12,97	18,79	9,62	7,42	15,38	13,04	18,57
V05 %employés	2,58	12,24	13,53	15,20	11,98	17,03	21,24	10,54	14,92	16,99	2,58	19,78	12,93
V06 %ouvriers	1,45	4,75	2,05	5,41	16,68	11,93	8,13	2,63	9,77	22,06	2,19	8,57	1,45
V07 % Propoccupts	0,00	55,51	4,99	8,78	0,00	43,44	1,02	53,07	6,89	32,20	53,72	21,91	2,39
V08 %Logementsoc	0,00	0,00	0,00	2,91	26,10	0,00	31,01	0,00	0,00	5,21	0,00	0,00	0,00
V09 %Locatifpriv	0,76	4,00	26,52	28,98	0,76	4,02	2,76	3,62	3,47	13,80	1,38	0,87	37,74
V10 % maisons49	0,00	0,53	0,00	0,56	0,00	32,70	0,00	2,74	0,89	43,91	0,00	0,00	0,78
V11 %maison4974	0,00	3,03	0,00	0,00	0,00	1,61	0,00	0,00	7,80	2,08	0,32	1,14	0,00
V12 %maison7490	0,00	3,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17,59	0,00	0,00
V13 %maison90	0,00	0,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V14 %apptavt49	0,00	0,00	0,00	8,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,61	0,00	0,00	23,08
V15 %appt49-1974	0,00	0,00	2,43	1,74	1,23	0,00	2,51	0,00	0,00	0,43	0,00	0,38	2,80
V16 %appt74-1990	0,00	0,00	1,63	0,00	0,00	0,00	37,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V17 %apptap1990	0,00	0,00	27,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V18 % inconfort	0,00	0,00	1,07	1,09	1,67	0,00	0,64	0,00	0,00	5,69	0,00	0,98	1,36
V19 % immigré	0,00	0,52	2,57	3,48	7,56	2,76	4,27	1,19	0,00	9,47	1,42	1,18	4,50

3.3. Maximums

	Toutes	C01	C02	C03	C04	C05	C06	C07	C08	C09	C10	C11	C12
V01 %précaires	89,96	32,58	89,96	62,84	69,02	42,00	55,22	37,38	84,83	61,64	30,56	40,34	53,52
V02 %chômâge	56,53	19,02	17,07	32,14	56,53	26,64	28,62	14,88	32,90	41,18	13,84	22,73	18,85
V03 %cadresPIS	49,42	30,27	46,35	33,97	12,52	17,36	28,28	47,18	17,40	8,65	49,42	29,44	46,49
V04 %Profinter	49,39	46,34	40,26	35,32	23,47	39,86	32,77	38,35	49,39	19,47	44,81	33,41	38,34
V05 %employés	40,88	34,59	29,27	33,47	32,93	33,10	40,88	34,33	30,93	28,46	30,20	35,96	25,46
V06 %ouvriers	46,12	30,19	12,17	25,79	46,12	39,44	26,21	22,51	43,31	32,97	16,19	34,85	11,26
V07 % Propoccupts	97,95	92,02	66,53	49,01	42,34	95,98	55,02	94,72	59,35	54,59	97,95	73,15	55,87
V08 %Logementsoc	99,02	33,29	48,30	48,45	99,02	40,87	93,85	27,15	83,33	39,73	34,74	63,94	34,80
V09 %Locatifpriv	95,28	22,28	92,44	76,18	38,59	35,30	14,38	41,86	42,50	44,60	26,45	46,45	95,28
V10 % maisons49	91,38	51,56	17,13	53,68	41,34	91,38	5,54	76,77	32,05	77,22	41,88	61,67	32,05
V11 %maison4974	81,49	48,81	7,93	9,75	31,98	31,87	22,48	78,18	81,49	9,88	56,16	45,04	3,61
V12 %maison7490	75,54	50,01	16,51	4,16	10,80	21,64	48,80	25,69	22,35	5,99	75,54	21,48	1,23
V13 %maison90	52,48	52,48	2,50	5,93	4,66	10,42	2,48	18,18	12,76	4,36	37,14	12,58	0,50
V14 %apptavt49	67,37	10,76	28,23	55,84	34,70	16,42	6,07	18,26	16,13	24,75	3,85	17,67	67,37
V15 %appt49-1974	97,34	23,91	41,11	79,84	97,34	32,41	36,21	64,67	48,68	34,74	19,15	51,53	51,48
V16 %appt74-1990	90,33	22,41	38,09	39,16	63,46	24,53	90,33	38,91	11,82	24,96	12,29	46,37	34,90
V17 %apptap1990	78,56	16,22	78,56	27,93	31,49	18,59	8,98	21,51	12,34	14,30	11,48	31,28	40,83
V18 % inconfort	25,90	6,54	7,28	14,43	12,25	14,83	6,62	9,22	7,21	25,90	5,79	14,12	8,29
V19 % immigré	37,68	11,59	31,52	21,17	37,68	18,07	22,05	12,94	19,40	27,06	6,56	16,61	11,89

3.4. Moyennes

	Toutes	C01	C02	C03	C04	C05	C06	C07	C08	C09	C10	C11	C12
V01 %précaires	33,60	26,50	40,71	41,91	48,03	30,51	34,77	26,23	41,23	46,03	26,46	31,21	40,22
V02 %chômâge	15,10	8,25	10,98	20,66	30,34	15,59	18,04	8,33	20,55	33,50	6,82	14,08	12,29
V03 %cadresPIS	15,87	15,54	32,58	13,60	4,15	7,52	12,67	27,25	6,65	3,84	32,24	11,96	34,98
V04 %Profinter	24,71	28,76	29,98	23,80	14,34	22,17	25,85	29,83	20,52	13,16	29,97	24,20	30,38
V05 %employés	24,10	26,23	19,86	24,82	24,86	26,21	28,52	20,74	23,32	19,78	17,63	27,82	17,90
V06 %ouvriers	18,79	17,58	7,22	17,38	27,24	27,19	15,87	11,05	28,20	29,02	8,07	21,10	5,08
V07 % Propoccupts	52,16	77,45	24,57	26,39	13,80	65,93	24,77	72,86	39,47	43,11	83,65	47,23	22,27
V08 %Logementsoc	23,95	10,84	12,70	24,69	72,28	13,50	68,47	7,57	46,02	23,76	5,71	28,47	8,05
V09 %Locatifpriv	22,38	10,40	60,51	47,01	13,31	19,12	6,32	18,08	13,12	31,47	9,30	22,66	66,18
V10 % maisons49	28,40	29,94	6,11	24,25	10,72	60,30	1,21	26,85	16,94	57,69	17,52	30,45	8,09
V11 %maison4974	16,12	20,72	1,95	2,70	6,42	11,75	5,78	30,86	46,11	5,07	24,35	16,51	0,45
V12 %maison7490	9,65	24,12	3,03	0,93	1,63	4,25	18,36	9,19	6,75	1,85	36,34	4,63	0,19
V13 %maison90	4,83	14,83	0,69	1,12	0,58	2,78	0,57	4,22	3,07	1,50	14,61	2,39	0,09
V14 %apptavt49	8,08	1,41	12,09	28,27	6,50	5,29	0,77	3,43	2,07	11,23	0,69	5,57	42,24
V15 %appt49-1974	15,90	2,18	10,20	18,34	57,17	6,53	12,51	11,20	19,65	12,05	1,02	19,43	17,61
V16 %appt74-1990	9,34	2,06	15,41	10,61	13,36	3,51	57,97	7,88	2,51	5,23	1,67	13,39	14,12
V17 %apptap1990	5,07	1,95	45,46	9,30	2,37	3,15	1,52	3,81	1,74	1,93	1,52	4,68	14,73
V18 % inconfort	4,57	3,43	2,84	7,74	4,96	6,07	3,12	3,03	3,56	11,75	2,16	4,55	4,12
V19 % immigré	8,41	3,75	9,66	12,23	17,74	8,49	11,55	4,21	12,89	21,52	3,31	6,48	7,85

3.5. Ecarts-types

	Toutes	C01	C02	C03	C04	C05	C06	C07	C08	C09	C10	C11	C12
V01 %précaires	10,46	2,95	23,49	7,36	9,55	4,35	8,14	3,96	15,51	8,31	2,66	4,22	7,46
V02 %chômâge	8,90	2,35	3,45	5,04	8,84	4,53	7,44	2,56	6,84	5,93	2,17	3,62	3,90
V03 %cadresPIS	11,60	5,14	7,78	6,97	2,66	3,60	8,28	9,42	4,73	1,89	7,58	6,01	5,77
V04 %Profinter	7,07	4,07	8,12	4,01	4,12	4,67	5,09	3,98	8,76	3,10	5,99	4,41	4,18
V05 %employés	5,56	3,61	4,80	4,21	5,67	3,29	4,76	5,58	4,47	2,82	5,60	3,69	3,58
V06 %ouvriers	9,12	5,20	2,80	5,54	5,61	5,93	4,50	4,59	8,49	3,03	3,47	6,12	2,24
V07 % Propoccupts	25,68	7,86	17,18	11,80	10,44	11,57	17,69	10,27	13,21	6,61	9,34	10,93	11,51
V08 %Logementsoc	24,34	7,61	13,92	12,96	16,45	9,93	18,41	7,25	21,02	11,84	7,31	16,23	8,95
V09 %Locatifpriv	18,20	3,49	18,33	12,00	10,12	7,60	3,36	8,51	10,75	8,59	5,37	10,93	12,47
V10 % maisons49	20,58	10,99	6,49	15,71	11,78	13,10	1,55	16,45	9,13	10,92	11,46	11,73	7,47
V11 %maison4974	15,73	9,38	2,21	2,38	7,71	6,78	6,42	20,79	17,37	2,30	13,77	10,69	0,69
V12 %maison7490	12,69	9,29	5,41	1,10	2,48	4,49	17,27	6,69	6,86	1,54	16,61	4,42	0,31
V13 %maison90	7,07	8,39	0,88	1,33	1,08	2,52	0,79	4,10	4,23	1,38	9,55	2,73	0,12
V14 %apptavt49	12,16	1,53	8,48	11,13	8,33	3,84	1,58	3,69	3,83	5,11	0,93	4,58	11,41
V15 %appt49-1974	20,21	4,02	10,45	18,33	24,47	7,49	9,61	12,74	16,42	10,60	3,53	12,63	11,65
V16 %appt74-1990	13,23	3,71	12,06	10,36	13,28	5,63	17,03	9,31	3,27	6,68	3,20	11,33	8,37
V17 %apptap1990	9,28	3,15	13,92	7,37	6,07	4,56	2,38	5,75	3,44	3,54	2,59	6,53	10,42
V18 % inconfort	3,10	1,47	1,76	3,75	2,72	2,53	1,74	2,00	2,25	5,18	1,28	2,48	1,83
V19 % immigré	6,34	2,21	8,15	4,07	7,57	3,39	5,43	2,07	4,50	4,42	1,49	3,13	1,74

3.6. Coefficients de variation

	Toutes	C01	C02	C03	C04	C05	C06	C07	C08	C09	C10	C11	C12
V01 %précaires	0,31	0,11	0,58	0,18	0,20	0,14	0,23	0,15	0,38	0,18	0,10	0,14	0,19
V02 %chômâge	0,59	0,28	0,31	0,24	0,29	0,29	0,41	0,31	0,33	0,18	0,32	0,26	0,32
V03 %cadresPIS	0,73	0,33	0,24	0,51	0,64	0,48	0,65	0,35	0,71	0,49	0,24	0,50	0,17
V04 %Profinter	0,29	0,14	0,27	0,17	0,29	0,21	0,20	0,13	0,43	0,24	0,20	0,18	0,14
V05 %employés	0,23	0,14	0,24	0,17	0,23	0,13	0,17	0,27	0,19	0,14	0,32	0,13	0,20
V06 %ouvriers	0,49	0,30	0,39	0,32	0,21	0,22	0,28	0,42	0,30	0,10	0,43	0,29	0,44
V07 % Propoccupts	0,49	0,10	0,70	0,45	0,76	0,18	0,71	0,14	0,33	0,15	0,11	0,23	0,52
V08 %Logementsoc	1,02	0,70	1,10	0,52	0,23	0,74	0,27	0,96	0,46	0,50	1,28	0,57	1,11
V09 %Locatifpriv	0,81	0,34	0,30	0,26	0,76	0,40	0,53	0,47	0,82	0,27	0,58	0,48	0,19
V10 % maisons49	0,72	0,37	1,06	0,65	1,10	0,22	1,28	0,61	0,54	0,19	0,65	0,39	0,92
V11 %maison4974	0,98	0,45	1,13	0,88	1,20	0,58	1,11	0,67	0,38	0,45	0,57	0,65	1,53
V12 %maison7490	1,32	0,39	1,79	1,18	1,52	1,06	0,94	0,73	1,02	0,83	0,46	0,96	1,67
V13 %maison90	1,46	0,57	1,27	1,19	1,86	0,91	1,39	0,97	1,38	0,93	0,65	1,14	1,41
V14 %apptavt49	1,51	1,09	0,70	0,39	1,28	0,73	2,05	1,08	1,85	0,45	1,35	0,82	0,27
V15 %appt49-1974	1,27	1,84	1,02	1,00	0,43	1,15	0,77	1,14	0,84	0,88	3,46	0,65	0,66
V16 %appt74-1990	1,42	1,80	0,78	0,98	0,99	1,60	0,29	1,18	1,30	1,28	1,92	0,85	0,59
V17 %apptap1990	1,83	1,61	0,31	0,79	2,56	1,45	1,57	1,51	1,98	1,83	1,70	1,40	0,71
V18 % inconfort	0,68	0,43	0,62	0,49	0,55	0,42	0,56	0,66	0,63	0,44	0,59	0,54	0,44
V19 % immigré	0,75	0,59	0,84	0,33	0,43	0,40	0,47	0,49	0,35	0,21	0,45	0,48	0,22

3.7. Distances aux moyennes (dans l'unité de chaque variable)

	Toutes	C01	C02	C03	C04	C05	C06	C07	C08	C09	C10	C11	C12
V01 %précaires	0,00	-7,10	7,12	8,31	14,44	-3,08	1,18	-7,36	7,64	12,43	-7,13	-2,39	6,63
V02 %chômâge	0,00	-6,85	-4,12	5,56	15,24	0,49	2,93	-6,77	5,44	18,40	-8,28	-1,03	-2,81
V03 %cadresPIS	0,00	-0,33	16,71	-2,27	-11,72	-8,35	-3,20	11,38	-9,22	-12,03	16,37	-3,91	19,11
V04 %Profinter	0,00	4,05	5,27	-0,91	-10,37	-2,54	1,14	5,11	-4,19	-11,55	5,26	-0,51	5,66
V05 %employés	0,00	2,13	-4,24	0,72	0,76	2,11	4,42	-3,36	-0,78	-4,32	-6,47	3,72	-6,20
V06 %ouvriers	0,00	-1,20	-11,56	-1,41	8,45	8,40	-2,91	-7,73	9,42	10,24	-10,71	2,32	-13,71
V07 % Propoccupts	0,00	25,29	-27,59	-25,77	-38,35	13,77	-27,39	20,70	-12,68	-9,05	31,49	-4,93	-29,89
V08 %Logementsoc	0,00	-13,10	-11,25	0,75	48,33	-10,44	44,52	-16,38	22,07	-0,19	-18,24	4,52	-15,90
V09 %Locatifpriv	0,00	-11,97	38,13	24,63	-9,07	-3,26	-16,06	-4,30	-9,26	9,09	-13,07	0,29	43,80
V10 % maisons49	0,00	1,53	-22,30	-4,15	-17,68	31,90	-27,20	-1,55	-11,46	29,28	-10,88	2,04	-20,31
V11 %maison4974	0,00	4,60	-14,16	-13,42	-9,70	-4,37	-10,34	14,74	29,99	-11,05	8,23	0,39	-15,67
V12 %maison7490	0,00	14,47	-6,62	-8,72	-8,02	-5,40	8,72	-0,46	-2,90	-7,80	26,70	-5,02	-9,46
V13 %maison90	0,00	9,99	-4,14	-3,72	-4,25	-2,05	-4,26	-0,62	-1,76	-3,34	9,77	-2,44	-4,75
V14 %apptavt49	0,00	-6,67	4,01	20,19	-1,57	-2,79	-7,31	-4,65	-6,01	3,15	-7,39	-2,51	34,16
V15 %appt49-1974	0,00	-13,72	-5,71	2,43	41,27	-9,38	-3,39	-4,71	3,74	-3,85	-14,88	3,53	1,71
V16 %appt74-1990	0,00	-7,28	6,07	1,27	4,02	-5,83	48,63	-1,46	-6,83	-4,11	-7,67	4,05	4,78
V17 %apptap1990	0,00	-3,12	40,39	4,23	-2,70	-1,92	-3,55	-1,26	-3,33	-3,14	-3,55	-0,39	9,66
V18 % inconfort	0,00	-1,14	-1,73	3,17	0,39	1,51	-1,44	-1,54	-1,01	7,18	-2,41	-0,02	-0,44
V19 % immigré	0,00	-4,66	1,25	3,82	9,33	0,09	3,14	-4,20	4,48	13,11	-5,10	-1,93	-0,56

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier

3.8. Distances aux moyennes (en écart-type de chaque variable)

	Toutes	C01	C02	C03	C04	C05	C06	C07	C08	C09	C10	C11	C12
V01 %précaires	0,00	-0,68	0,68	0,80	1,38	-0,29	0,11	-0,70	0,73	1,19	-0,68	-0,23	0,63
V02 %chômage	0,00	-0,77	-0,46	0,62	1,71	0,05	0,33	-0,76	0,61	2,07	-0,93	-0,12	-0,32
V03 %cadresPIS	0,00	-0,03	1,44	-0,20	-1,01	-0,72	-0,28	0,98	-0,79	-1,04	1,41	-0,34	1,65
V04 %profinter	0,00	0,17	0,74	-0,13	-1,47	-0,36	0,16	0,72	-0,59	-1,63	0,74	-0,07	0,80
V05 %employés	0,00	0,38	-0,76	0,13	0,14	0,38	0,79	-0,60	-0,14	-0,78	-1,16	0,67	-1,11
V06 %ouvriers	0,00	-0,13	-1,27	-0,15	0,93	0,92	-0,32	-0,85	1,03	1,12	-1,17	0,25	-1,50
V07 % Propoccupts	0,00	0,98	-1,07	-1,00	-1,49	0,54	-1,07	0,81	-0,49	-0,35	1,23	-0,19	-1,16
V08 %Logementsoc	0,00	-0,54	-0,46	0,03	1,99	-0,43	1,83	-0,67	0,91	-0,01	-0,73	0,19	-0,65
V09 %Locatifpriv	0,00	-0,66	2,10	1,35	-0,50	-0,18	-0,88	-0,24	-0,51	0,50	-0,72	0,02	2,41
V10 % maisons49	0,00	0,07	-1,08	-0,20	-0,86	1,55	-1,32	-0,08	-0,56	1,42	-0,53	0,10	-0,99
V11 %maison974	0,00	0,29	-0,90	-0,85	-0,62	-0,28	-0,66	0,94	1,91	-0,70	0,52	0,03	-1,00
V12 %maison7490	0,00	1,14	-0,52	-0,69	-0,63	-0,43	0,69	-0,04	-0,23	-0,61	2,10	-0,40	-0,75
V13 %maison90	0,00	1,41	-0,59	-0,53	-0,60	-0,29	-0,60	-0,09	-0,25	-0,47	1,38	-0,35	-0,67
V14 %apptavt49	0,00	-0,55	0,33	1,66	-0,13	-0,23	-0,60	-0,38	-0,49	0,26	-0,61	-0,21	2,81
V15 %appt49-1974	0,00	-0,68	-0,28	0,12	2,04	-0,46	-0,17	-0,23	0,19	-0,19	-0,74	0,17	0,98
V16 %appt74-1990	0,00	-0,55	0,46	0,10	0,30	-0,44	3,68	-0,11	-0,52	-0,31	-0,58	0,31	0,36
V17 %apptapl990	0,00	-0,34	4,35	0,46	-0,29	-0,21	-0,38	-0,14	-0,36	-0,34	-0,38	-0,04	1,04
V18 % inconfort	0,00	-0,37	-0,56	1,02	0,13	0,49	-0,47	-0,30	-0,33	2,32	-0,78	-0,01	-0,14
V19 % immigré	0,00	-0,74	0,20	0,60	1,47	0,01	0,50	-0,66	0,71	2,07	-0,80	-0,30	-0,09

3.9. Interprétation des distances aux moyennes

Distances positives : '+' faible (0.5), '++' sensible (0.5 -> 1.0), '+++' nette (1.0 -> 1.5), '++++' forte (>1.5)
Distances négatives : '-' faible (-0.5), '--' sensible (-0.5-> -1.0), '---' nette (-1.0 -> -1.5), '----' forte (< -1.5)

	Toutes	C01	C02	C03	C04	C05	C06	C07	C08	C09	C10	C11	C12
V01 %précaires		--	++	++	+++	-	+	--	++	+++	--	-	++
V02 %chômage		--	-	++	++++	+	+	--	++	++++	--	-	-
V03 %cadresPIS		-	+++	-	---	--	-	++	--	---	+++	+	++++
V04 %profinter		++	++	-	---	-	+	++	--	-----	++	-	++
V05 %employés		+	--	+		+	++	--	-	--	---	++	---
V06 %ouvriers		-	---	-	++	++	--	--	+++	+++	---	+	-----
V07 % Propoccupts		++	---	---	---	++	---	++	-	-	+++	-	---
V08 %Logementsoc		--	-	+	++++	-	++++	--	++	-	--	+	--
V09 %Locatifpriv		--	++++	+++	-	--	-	--	-	+	--	+	++++
V10 % maisons49		+	---	-	--	++++	---	-	-	+++	--	+	--
V11 %maison974		+	--	--	--	-	--	++	++++	--	++	+	--
V12 %maison7490		+++	--	--	--	-	++	-	-	--	++++	-	--
V13 %maison90		+++	--	--	--	--	-	-	-	-	+++	-	--
V14 %apptavt49		--	+	++++	-	--	--	-	-	+	--	-	++++
V15 %appt49-1974		--	-	+	++++	-	-	-	+	-	--	+	+
V16 %appt74-1990		--	+	+	+	-	++++	-	-	-	--	+	+
V17 %apptapl990		-	++++	+	-	-	-	-	-	-	-	-	+++
V18 % inconfort		-	--	+++	+	+	-	-	-	++++	--	-	-
V19 % immigré		--	+	++	+++	+	+	--	++	++++	--	-	-

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier

Annexe 2 : Le sens potentiel des mobilités résidentielles

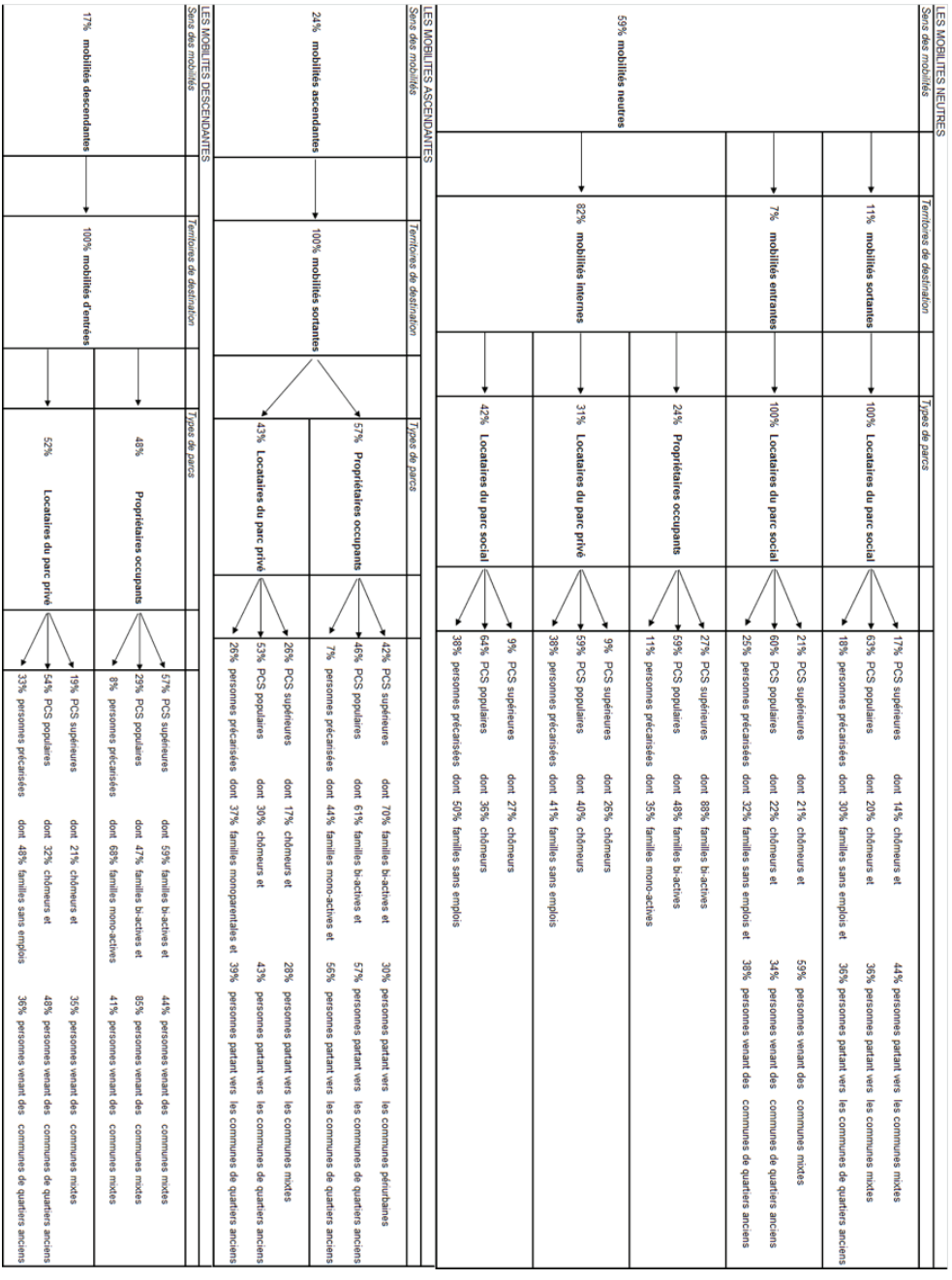

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - Noyé Christophe - 80.15.141.178 - 06/06/2013 12h00. © Lavoisier